Rapport d'activités 2020

Fédération des Centres de Planning familial des FPS



Table des matières

Introdu	ction	3
PARTIE	1 : LA FCPS-FPS SE PRÉSENTE	4
I.	PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION	4
1.	Une association créée par les Femmes Prévoyantes Socialistes	4
2.	Quelles sont nos missions ?	4
3.	Que revendiquons-nous ?	4
4.	Comment sommes-nous structurés ?	4
II.	UNE ASSOCIATION MUTUALISTE	8
III.	UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION PERMANENTE	9
VI.	UNE ASSOCIATION QUI LUTTE CONTRE TOUS LES TYPES DE VIOLENCES	10
PARTIE	2 : LA FCPF-FPS EN ACTION	11
I. 1	LES CENTRES DE PLANNING : ACTEURS DE PROXIMITÉ EN SANTÉ ET CITOYENNETÉ	11
	LA FCPF-FPS : LEVIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION	
1.	La campagne 2020 « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! »	
2.	Des sites d'informations sur les violences	
3.	Les actions de la Fédération en matière d'interruption volontaire de grossesse : interpellation	
mo	obilisations et site internet www.jeveuxavorter.be.	
5.	Les journées portes ouvertes des Centres de Planning familial des FPS	26
III.	LA FCPF-FPS : FORCE DE REVENDICATIONS POLITIQUES	27
1.	Mobilisations	27
2.	Manifestations et mobilisations	27
3.	Interventions publiques	27
4.	Communiqués de presse, dossiers de presse et cartes blanches/lettres ouvertes	28
5.	Interpellations politiques	29
IV.	LA FCPF-FPS : PRÉSENCE SUR LE WEB & MÉDIATIQUE	31
1.	Les statistiques du site internet principal (www.planningsfps.be) et des sites web thématique	
(w	ww.stopviolenceconjugale.be, www.jeveuxavorter.be et www.infoviolencessexuelles.be)	
2.	La page Facebook de la FCPF-FPS	
3.	La page Instagram de la FCPF-FPS	
4.	Couverture médiatique en 2019 (hors campagne)	
V.	LA FCPF-FPS : UNE REPRÉSENTATION SECTORIELLE ET POLITIQUE	
1.	Partenariats	
2.	Plateformes et Groupes de travail	
3.	Mandats	
4.	Groupes et comités d'accompagnement	
VI.	LA FCPF-FPS : UNE ASSOCIATION EN RÉSEAU	
	ion et perspective en 2021	
Annexe	: Composition du Conseil d'administration et composition de l'Assemblée générale	45

Introduction

L'année 2020 a été touchée par une crise sanitaire, socio-économique et humaine sans précédent de notre vivant.

De mars à décembre 2020, les équipes de la FCPF-FPS et des CPF-FPS ont dû complètement et constamment se réinventer dans ce contexte fait d'incertitudes et d'impossibilités de se projeter.

Elles ont fait preuve d'une très grande capacité d'adaptation, de créativité et de force face à l'adversité ; tant au niveau de chaque individu qu'au niveau du collectif.

Pour l'équipe de la FCPF-FPS, les adaptations se sont produites à plusieurs niveaux :

- Adaptation des conditions de travail avec la mise en place d'un télétravail maximal;
- Adaptation des moyens de communication et de réunion découlant du télétravail ;
- Adaptation dans la gestion de projets et dans la programmation annuelle des activités ; notamment en éducation permanente.

Parmi les activités initialement prévues par la FCPF-FPS, plusieurs d'entre elles ont été annulées, reportées ou repensées en raison du contexte sanitaire :

- Annulation de la Journée inter-CPF qui devait se tenir fin juin 2020 ;
- Annulation de la formation pour coordinatrices teurs qui devait se tenir fin juin 2020 ;
- Annulation du Festival « Les Fêtes des Solidarités » qui devait se tenir fin août 2020 ;
- Annulation des actions de terrain en Wallonie et à Bruxelles et mise en place d'activités virtuelles dans le cadre de la campagne d'éducation permanente ;
- Report du Salon envie d'amour de mai 2020 à mai 2021;
- Organisation des Journées Portes Ouvertes des CPF-FPS en virtuel début octobre 2020.

Une importante partie du travail de l'équipe a été dédiée à la gestion de la crise en vue de pouvoir soutenir au mieux les CPF au cœur des différentes vagues de confinement qui ont traversé l'année 2020.

Une année tout particulière pour nous toutes et tous, professionnellement, personnellement, humainement. Une année qui restera marquée dans nos mémoires et qui modifiera profondément nos manières de travail...

I. PRÉSENTATION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes (FCPF-FPS) est une association regroupant 20 structures de Planning familial actives en Région wallonne et à Bruxelles.

1. Une association créée par les Femmes Prévoyantes Socialistes

La Fédération des Centres de Planning familial a été fondée en 1984 par les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) afin de créer un contrepouvoir et une représentation spécifique et laïque dans le domaine de la contraception, de la parenté responsable, de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et des relations affectives et sexuelles égalitaires.

Les FPS¹ sont un mouvement féministe d'éducation permanente, progressiste, laïque et mutualiste qui milite et mène des actions au quotidien pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et pour réduire les inégalités en matière de santé.

2. Quelles sont nos missions?

La Fédération a pour mission de coordonner et de promouvoir les actions des Centres de Planning familial des FPS. La Fédération favorise la circulation de l'information et le dialogue entre les Centres et assure le relais entre les Centres et les instances subsidiant. La Fédération représente et défend les Centres membres auprès des pouvoirs publics. Pour ce faire, la Fédération est présente dans divers lieux de concertation.

La Fédération a pour objectif de garantir à toutes et tous un accès égal à l'information et aux services disponibles en matière de contraception, d'interruption volontaire de grossesse et plus globalement en matière d'éducation affective, relationnelle et sexuelle. La Fédération mène également un travail de fond contre tous les types de violences (conjugales, sexuelles,...).

3. Que revendiquons-nous?

Les valeurs éthiques qui sous-tendent les actions de la Fédération des Centres de Planning familial des FPS sont :

- Le respect des convictions, des valeurs, des choix et des modes de vie de chacun-e;
- L'égalité entre femmes, hommes, personnes transgenres ; entre toutes les familles ; toutes les orientations sexuelles ; tous les milieux sociaux ; toutes les nationalités et toutes les cultures ;
- Le rejet de toute forme de discrimination et d'exclusion ;
- Le rejet des dogmatismes ;
- La lutte contre toutes les formes de violences ;
- La défense de la démocratie et de la citoyenneté responsable.

4. Comment sommes-nous structurés?

La Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes se compose d'un Secrétariat général et de 2 Centres de Planning familial dont elle est le pouvoir organisateur. Elle fédère 17 Centres de Planning familial, 3 sièges², l'Espace M³ et une antenne⁴.

¹ Site internet des Femmes Prévoyantes Socialistes, <u>www.femmesprevoyantes.be</u>.

² Centres de Planning familial décentralisés en Wallonie.

³ L'Espace M (http://www.solidaris-liege.be/fps/centre-de-planning-familial/espace-m.html) est un projet du Centre de Planning familial des FPS de Liège destiné aux jeunes et adultes qui propose des permanences d'accueil et sociales, des animations, une permanence du centre de service social de Solidaris-Mutualité socialiste et une permanence d' «Un pass dans l'impasse» (prévention et accompagnement suicide - www.lesuicide.be).

⁴ Activités décentralisées du CPF Rosa à Bruxelles.

A. Le secrétariat général de la Fédération

Le Secrétariat général de la FCPF-FPS est composé d'un-e coordinatrice/teur ; deux chargé-e-s de missions ; d'un-e chargé-e de communication et responsable éducation permanente et d'un-e chargé-e d'informatique.

L'organe de décision de la FCPF-FPS (le Conseil d'Administration) se compose de 14 membres. L'Assemblée Générale est constituée, quant à elle, de 29 membres⁵.

B. Les deux structures de Planning familial gérées directement par la Fédération

La Fédération est le pouvoir organisateur des Centres de Planning familial des FPS de Verviers et Willy Peers à Namur. La Fédération prend donc en charge la gestion administrative et financière de ces deux Centres⁶ :

- ⇒ Centre de Planning familial « Willy Peers » : Boulevard du Nord 19 à 5000 Namur
- ⇒ Centre de Planning familial des FPS de Verviers : rue Saucy 14 à 4800 Verviers

Dans ce cadre, la Fédération :

- Etablit les budgets pour ces deux Centres en concertation avec les coordinateurs/trices des Centres;
- Contrôle les dépenses;
- Veille au respect de la législation en matière de marchés publics ;
- Suit les dossiers de subvention ;
- Est garante du développement des projets de centres.

C. Les structures que nous fédérons

La Fédération coordonne et promeut les actions d'une vingtaine de structures actives partout en Région wallonne et à Bruxelles : 17 Centres de Planning familial, 3 sièges, l'Espace M et une antenne.

Parmi ses missions:

- Défense du secteur auprès de l'AVIQ et du ministre de tutelle ;
- Circulation de l'information ;
- Organisation des réunions de coordination ;
- Suivi de l'actualité (revue de presse hebdomadaire) et thématique (IVG, violences, EVRAS...) ;
- Veille législative et réglementaire et création de documents de travail ;
- Soutien communicationnel, promotionnel et logistique ;
- Organisation d'événements;
- Réunions en inter-Fédérations (partage d'informations...);
- ...

⁵ Les compositions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale se trouvent en annexe du rapport.

⁶ Pour un aperçu détaillé des activités de ces Centres, se référer aux rapports d'activités annexés.



Les Centres de Planning familial membres de la Fédération des Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes

BRUXELLES - Centre de Planning familial Rosa des FPS du Brabant

Rue du midi, 120 1000 Bruxelles - 02/546.14.33 - planningrosa@fmsb.be

DINANT – Centre de Planning familial des FPS de Dinant

Place Patenier, 9 5500 Dinant - 081/77.78.30 - cpf.dinant@solidaris.be

PHILIPPEVILLE - Centre de Planning familial des FPS de Philipeville

Rue de France, 35 5600 Philippeville – 081/77.78.37 – cpf.philippeville@solidaris.be

LIBRAMONT – Centre de Planning familial des FPS de Libramont

Avenue Herbofin, 30 6800 Libramont - 061/23.08.10 - cpf.libramont@mutsoc.be - http://www.planning-familial.be/

LIÈGE - Centre de Planning familial des FPS de Liège

Rue des Carmes, 17 4000 Liège – 04/223.13.73 - cpf.liege@solidaris.be

MARCHE-EN-FAMENNE - Centre de Planning familial des FPS de Marche-en-Famenne

Rue Neuve (Place des Foires), 1 6900 Marche-en-Famenne - 084/32.00.25 - cpf.marche@mutsoc.be

NAMUR - Centre de Planning familial des FPS de Namur - Réseau Solidaris

Rue de la Tour, 7 5000 Namur - 081/77.71.62 - cpf.namur@solidaris.be

SPA – Centre de Planning familial des FPS de Spa

Rue du Waux-Hall, 17 4900 Spa - 087/77.50.58 - cpf.spa@solidaris.be

Les Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes pratiquant l'IVG

ARLON – Centre de Planning familial des FPS d'Arlon

Rue de la Moselle, 1 6700 Arlon - 063/23.22.43 - cpf.arlon@mutsoc.be - http://www.planning-familial.be/

CHARLEROI - Centre de Planning familial des FPS du Centre, de Charleroi et de Soignies

Rue d'Orléans, 34 - 6000 Charleroi - 071/50.78.38 - cpf.charleroi@solidaris.be

COURCELLES - Centre de Planning familial des FPS du Centre, de Charleroi et de Soignies

Rue de Trazegnies, 115 6183 Courcelles - 071/50.78.60 - cpf.trazegnies@solidaris.be

LA LOUVIÈRE – Centre de Planning familial des FPS du Centre, de Charleroi et de Soignies

Avenue Max Buset, 40 7100 La Louvière - 064/22.88.40 - cpf.lalouviere@solidaris.be

MONS – Centre de Planning familial « Denise Durant » des FPS de Mons

Boulevard Gendebien, 5 7000 Mons – 068/84.84.58 - cpf.315@solidaris.be

NAMUR - Centre de Planning familial des FPS « Willy Peers »

Boulevard du Nord, 19 5000 Namur - 081/73.43.72 - centrewillypeers.fps@solidaris.be

TOURNAI – Centre de Planning familial « Aurore Carlier » Tournai

Rue de Cordes, 8 7500 Tournai - 068/84.84.59 - centre@aurorecarlier.be

TUBIZE – Centre de Planning familial « Rosa Guilmot » des FPS de Tubize

Rue Ferrer, 3 1480 Tubize - 02/355.01.99 - cpfbw@solidaris.be

VERVIERS – Centre de Planning familial des FPS de Verviers

Rue Saucy, 14 4800 Verviers - 087/31.62.38 - planningfamilialfps.verviers@mutsoc.be

Sièges

SIÈGE DE COMINES-WARNETON

Rue de Ten-Brielen, 8 7780 Comines-Warneton - 056/34.05.93 - comines@aurorecarlier.be

SIÈGE DE SOIGNIES

Rempart du Vieux Cimetière, 15 7060 Soignies - 067/22.03.35 - cpf.soignies@solidaris.be

SIÈGE DE DE CONSULTATIONS D'ERQUELINNES

Rue Albert 1^{er}, 155 6560 Erquelinnes – 071/50.78.70 - cpf.erquelinnes@solidaris.be

Autres structures

BRUXELLES - Antenne de Molenbeek du Centre de Planning familial Rosa des FPS du Brabant

Chaussée de Gand, 122, 1080 Molenbeek-Saint-Jean – 02/546.14.33

LIÈGE – ESPACE M

Rue des Fontaines Roland, 29 4000 Liège - 04/226.37.51 - espacem.liege@solidaris.be

II. UNE ASSOCIATION MUTUALISTE

La FCPF-FPS fait partie intégrante du réseau associatif de Solidaris - Mutualité Socialiste. Notre existence étant profondément ancrée dans une histoire mutualiste encourageant la protection sociale et l'accès aux soins de santé pour toutes et tous. Ensemble, nous partageons des valeurs communes de solidarité, d'engagement, de proximité et de respect.



En tant que Fédération des Centres de Planning familial des FPS, **nos objectifs communs** avec l'action mutualiste sont les suivants :

- → Faire remonter les besoins des usagères et des usagers vers la mutualité ;
- → Développer une expertise en matière de droits sexuels et reproductifs ;
- → Défendre et représenter les intérêts du public ;
- → Promouvoir les droits sexuels et reproductifs ;
- → Promouvoir la santé sexuelle ;
- → Promouvoir la citoyenneté en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle.

Avec Solidaris-Mutualité Socialiste, nous partageons le même *Horizon*⁷ et les mêmes objectifs stratégiques.

Pilier de l'action sociale et citoyenne, nous assurons plus que jamais notre rôle de défense de la sécurité sociale et d'empowerment en promotion de la santé. Avec Solidaris, nous défendons une citoyenneté active et responsable. Par notre expertise et nos actions, nous tentons d'influer les politiques de santé afin d'améliorer le bien-être, la qualité de vie et l'égalité sociale. En tant qu'acteur de première ligne en éducation permanente, nous avons une plus-value non négligeable pour relever ces défis.

Nous soutenons la mutualité dans son rôle de **gestionnaire incontournable de l'assurance maladie invalidité.** Par nos animations et nos outils, nous œuvrons au quotidien pour une meilleure **accessibilité**, pour toutes et tous, à l'information et aux soins de santé. Nous réaffirmons avec force que la santé relève du droit fondamental, individuel et collectif.

Nos bénéficiaires sont notre priorité, ils sont au cœur de nos services associatifs et mutualistes.

Nous cherchons constamment à faire évoluer notre offre de manière à répondre aux attentes et aux besoins de nos publics.

-

⁷ Le projet « Horizon » est le projet d'entreprise Solidaris-Mutualité Socialiste.

III. UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION PERMANENTE

Notre méthodologie d'action auprès de nos publics est profondément enracinée dans **l'éducation permanente**. Cette dernière favorise une approche ascendante à destination d'un public composé d'adultes issus d'un milieu populaire. Nos actions visent à développer la pensée critique des citoyen-ne-s, à renforcer leur participation active au sein de la société, à encourager leur créativité et leur mobilisation. **Essentielle**, **l'éducation permanente est un véritable levier d'accès à la citoyenneté.**

La Fédération est reconnue depuis le 1^{er} janvier 2009 en tant qu'association d'éducation permanente dans le cadre du décret du 17 juillet 2003 (arrêté d'application du 30 avril 2014). Cette reconnaissance est accordée sur base d'un Contrat-Programme d'une durée de 5 ans. En 2018, nous avons rentré notre demande de renouvellement pour notre reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente pour la période 2019-2023.



Cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre de l'Axe 4 du décret dont les critères de reconnaissance sont les suivants :

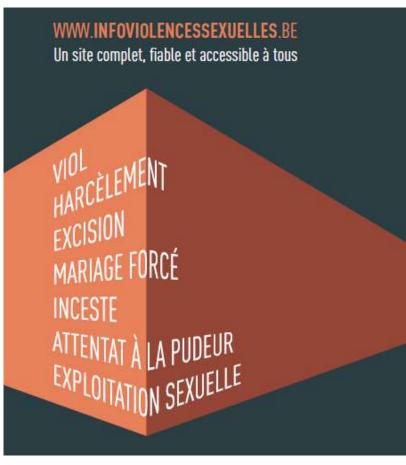
- Organiser au moins une large campagne d'information, de sensibilisation et de communication par an dont l'impact territorial s'étend à l'ensemble du territoire de la Région Wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale.
- **Réaliser au moins 20 interventions publiques ponctuelles par an** sur des thématiques précises en lien avec les enjeux portés par l'association.

Comme expliqué dans la partie *La campagne 2020 « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! »*, la Fédération a dû repenser constamment ses activités en éducation permanente pour s'adapter aux différents protocoles dans le secteur en vue de répondre aux consignes sanitaires entre mars et décembre 2020. Aussi, la FCPF-FPS a investi, comme jamais auparavant, l'espace numérique pour développer et promouvoir sa campagne et autres activités grand public.

VI. UNE ASSOCIATION QUI LUTTE CONTRE TOUS LES TYPES DE VIOLENCES

La Fédération axe également son travail de fond sur la lutte contre tous les types de violences (entre partenaires, sexuelles, etc.). Dans ce cadre, elle conçoit et diffuse des outils, travaille en réseau, réalise et gère plusieurs sites internet spécialisés tels que www.stopviolenceconjugale.be et www.stopviolenceconjugale.be et www.stopviolenceconjugale.be et





⁸ Pour plus d'informations à ce propos, veuillez-vous référer à la « PARTIE II : LA FCPF-FPS PASSE À L'ACTION »

I. LES CENTRES DE PLANNING : ACTEURS DE PROXIMITÉ EN SANTÉ ET CITOYENNETÉ

La Fédération soutient le travail des Centres de Planning familial des FPS dans toutes leurs demandes thématiques, sectorielles, politiques, logistiques...

Nos Centres de Planning familial sont des lieux d'accueil chaleureux, où chacun·e peut trouver un soutien concernant toute question liée à la vie relationnelle, affective et sexuelle (des sujets tels que la contraception, la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, les difficultés conjugales ou encore les relations parents-enfants peuvent y être abordés).

Les entrevues se font en toute confidentialité et dans le respect des convictions de chacun·e. L'accueil est organisé sans rendez-vous, afin de répondre aux premières questions. Lors de cet entretien, la·le professionnel·le éclaircit avec la personne sa demande et la renvoie éventuellement vers une·des consultation·s au sein même du Centre ou vers d'autres structures extérieures au Centre.

Les services proposés par les Centres de Planning familial des FPS sont les suivants :un accueil sans rendezvous ; des consultations médicales/gynécologiques; des consultations psychologiques; des consultations sociales; des consultations juridiques; des animations en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle (animations EVRAS).

Certains Centres proposent également des consultations sexologiques et conjugales et 9 Centres pratiquent l'interruption volontaire de grossesse ; le Centre de Mons étant reconnu en tant que « Centre IVG » depuis le mois d'octobre 2017.

L'année 2020 a fortement marqué les actrices·teurs de santé de première ligne. Lors de la première vague de confinement en mars et avril 2020, les CPF ont dû suivre les indications de leurs pouvoirs subsidiant et les consignes fédérales et ont fortement ajusté leur accessibilité et leur offre de services : offre focalisée sur les IVG et les consultations médicales urgentes, systématisation de l'appel téléphonique avant de se présenter en CPF, mise en place de consultations psy et juridiques en vidéoconférence, suspension des animations EVRAS... L'adaptation a été le mot d'ordre : les CPF ne sont pas arrêtés une seule minute ; seulement différemment, parfois même de manière créative avec de nouveaux projets pour répondre aux besoins de leurs bénéficiaires en période de confinement (accompagnement violences, harcèlement, activités en ligne...) !

Dès mai 2020, les CPF ont progressivement rouvert leurs portes et rétabli leur offre de services tout en respectant les consignes sanitaires et de sécurité en vue de lutter contre la propagation du coronavirus. Selon les réalités de chaque CPF, cela a pu se faire à des degrés différents et selon des modalités diverses ; tout en maintenant au maximum l'offre de services de qualité aux bénéficiaires.

Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, la FCPF-FPS a concentré ses efforts pour soutenir le plus adéquatement possible les CPF dans leur gestion du contexte sanitaire. L'objectif était de pouvoir garantir au mieux l'offre et l'accessibilité aux services et consultations aux bénéficiaires tout en respectant les consignes politiques, sanitaires et de sécurité qui ont évolué régulièrement tout au long de l'année 2020.

La FCPF-FPS a notamment :

- Fourni un soutien logistique à ses membres (envoi de masques et livraison de visières...);
- Analysé et communiqué sur les évolutions des différents protocoles sanitaires et de sécurité ;
- Fait le relai entre le terrain et l'AVIQ ainsi que le Cabinet ;
- Fait des interpellations politiques en lien avec la crise sanitaire (voir infra);
- Communiqué au fur et à mesure des semaines vers le grand public sur l'accessibilité et les enjeux en lien avec la crise (voir infra) : les horaires d'ouverture, les règles sanitaires en vigueur et les étapes à suivre pour prendre contact avec les CPF...

	N°agr. RW					Accueil	Consultations								Animations et activités de sensibilisation		
Centre		Cat	IVG	Accueils	Conj / MF	Jur	Med	Psy	Sexo	Soc	Actes d'IVG	Consults IVG	Animation s (h)	Contacts animation s	Sensibili (h)		
Arlon	8082	4	OUI	697	0	16	308	1079	3	22	179	1065	54,08	821	61,1		
Charleroi	8111	3	OUI	1157	0	15	647	199	0	33	282	2119	66,33	487	66,3		
Comines + Tournai	8090	6	OUI	3640	0	154	627	2718	0	66	228	1365	319,50	2676	337,8		
Dinant	8108	2	/	254	1	18	88	505	4	26	0	0	31,08	255	43,6		
Erquelinnes			/	105	0	0	9	104	7	0	0	0	88,00	658	88,0		
La Louvière + Soignies	8040	4	OUI	1452	2	74	585	1711	70	65	316	2366	75,75	547	139,3		
Libramont	8100	3	/	1255	435	3	51	392	0	9	0	0	77,58	631	88,0		
Liège	8013	5	/	1786	0	58	955	308	0	189	0	0	105,33	519	81,8		
Marche	8096	4	/	929	86	28	45	740	0	25	0	0	100,17	1007	110,7		
Mons	8107	2	OUI	2533	0	233	390	420	0	27	161	1078	40,67	259	40,7		
Namur	8007	3	/	590	0	66	176	448	2	17	0	0	150,17	1165	166,2		
Philippeville	8109	2	/	91	0	6	21	441	0	11	0	0	32,33	422	44,3		
Spa	8110	2	/	446	0	15	68	169	0	157	0	0	104,08	781	108,1		
Trazegnies	8104	3	OUI	721	0	36	552	667	0	3	173	1293	91,92	548	101,2		
Tubize	8093	2	OUI	349	0	45	670	577	3	60	144	797	30,50	365	30,5		
Verviers	8083	4	OUI	582	0	25	273	500	1	59	96	655	324,5	2036	334,5		
Willy Peers	8084	4	OUI	1370	0	59	1263	217	0	56	470	3072	68,83	565	68,8		
Bruxelles			/	1953 ⁹	30	75	1033	633	0	/	0	0	147 ¹⁰	/	/		
Total général	2020			19910	554	926	7761	11828	90	825	2049	13810	1807,83	13742	1910,7		
Total général	éral 2019			12813	637	1379	9300	13427	48	1040	1885	12691	4230,7	32205	946,33		
Total général	2018			11368	515	1191	7570	13623	118	1448	1856	12648	4578,38	34300	722,05		

⁹ Les obligations de reporting du CPF Rosa sur Bruxelles étant différentes de celles des CPF wallons, ce CPF combine accueil et social en une seule catégorie.

¹⁰ Le planning de rosa combine les heures d'animation et de sensibilisation.

II. LA FCPF-FPS: LEVIER D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

La FCPF-FPS est à l'initiative de divers projets portant principalement sur deux thématiques : toutes les formes de violences et la vie relationnelle, affective et sexuelle. Notre équipe se mobilise afin d'encourager l'analyse critique, la prise de conscience et la participation active des citoyen-ne-s concernant ces deux thèmes de travail.

Chaque année, étant donné que notre association s'inscrit dans le cadre du décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente, nous menons une campagne d'information et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En parallèle de cette campagne, nous organisons régulièrement des activités à destination du grand public et des professionnel-le-s (telles que des conférences, des colloques, etc.). Nous éditons et produisons, par ailleurs, des outils pédagogiques et des brochures d'information.

1. La campagne 2020 « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! »

A. Contexte, objectifs et publics cibles



En 2020, la FCPF-FPS a produit et diffusé une campagne d'information et de sensibilisation intitulée « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! ». Via ce projet d'éducation permanente, la FCPF-FPS a attiré l'attention du grand public sur les violences à l'égard des femmes en ligne, en particulier sur le harcèlement sexiste en ligne et sur la banalisation de ces violences. Par ailleurs, la FCPF-FPS a aussi promu via cette campagne le droit des femmes à s'approprier l'espace public numérique au même titre que les hommes et a interpellé les citoyen·ne·s sur le rôle qu'elles·ils jouent dans ce phénomène. En effet, la Fédération considère que les violences à l'égard des femmes en ligne représentent un obstacle majeur à ce que les femmes puissent être présentes et actives dans les espaces publics en ligne (autrement dit, sur internet et les réseaux sociaux) et que cela représente, par conséquent, un enjeu féministe important.

Sur base de ces constats, la FCPF-FPS, a souhaité développer une campagne d'information et de sensibilisation contre le harcèlement sexiste en ligne non seulement pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et contribuer à diminuer les inégalités entre les femmes et les hommes, mais aussi afin de susciter l'esprit critique de chaque personne par rapport à l'utilisation d'internet et des réseaux

sociaux et favoriser l'empowerment des citoyen·ne·s en leur proposant des stratégies de réaction, à la fois pour les victimes et les témoins.

Les objectifs généraux de la campagne « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! » étaient de/d':

- Conscientiser les citoyen·ne·s en les amenant à s'interroger sur le harcèlement sexiste en ligne et à remettre en question leurs préconceptions sur ce sujet ;
- Déconstruire les idées reçues liées au harcèlement sexiste en ligne ;
- Conscientiser les citoyen·ne·s à la gravité des violences à l'égard des femmes en ligne ;
- Conscientiser les citoyen·ne·s à l'importance de l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle qui sous-tend les notions de rapport au corps, de consentement et de respect de soi et des autres dans tous les milieux de la vie et à tout âge ;
- Interpeller le monde politique afin qu'il prenne des mesures pour lutter efficacement contre les violences faites aux femmes en ligne.

Afin de répondre à ces objectifs, la FCPF-FPS a décliné sa campagne en plusieurs axes spécifiques :

Avant tout précisons que, dans le cadre de notre campagne 2020, la Fédération a développé une série de supports à destination du grand public et du personnel psycho-médico-social (pour plus de détails voir la partie ci-dessous à propos des publics-cibles). La crise du Covid-19 nous a obligé à nous réinventer et à produire des supports pédagogiques ou des activités davantage virtualisés, puisque nous n'avons pas eu la possibilité de participer à des actions de terrain.

- Le lancement d'un appel à témoignages à destination du grand public sur le site internet, la page Facebook et la page Instagam de la FCPF-FPS permettant récolter la parole de victimes de harcèlement sexiste en ligne et de se rendre compte de l'ampleur du phénomène. Cet appel a permis de mettre en lumière que cette problématique touchait toutes les femmes, peu importe l'âge.
- La création d'un **nom et d'un logo de campagne « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! »**, d'un banner Facebook, d'un slide pour la page d'accueil du site internet, de diverses publications et stories pour Instagram accentuant la visibilité et renforçant le message de la campagne auprès de divers publics cibles.
- La réalisation **de 6 planches BD** diffusées sur le site internet de la FCPF-FPS (<u>www.planningsfps.be</u>) et ses réseaux sociaux (Facebook et Instagram) faisant référence à 6 thématiques en lien avec le harcèlement sexiste en ligne.
- La réalisation et l'impression d'un **guide pratique** contre le harcèlement sexiste en ligne complémentaire aux planches BD.
- La réalisation d'un **dossier pédagogique** en ligne permettant l'appropriation et l'approfondissement du sujet par les professionnel·le·s du secteur psycho-médico-social en Fédération Wallonie-Bruxelles dont les Centres de Planning familial.
- Le lancement d'une campagne d'affichage dans les gares SNCB en Wallonie et à Bruxelles (11 gares) permettant de toucher un large public en Fédération Wallonie-Bruxelles issu de milieu économique, social et culturel varié.

- L'organisation d'un **webinaire en live sur Facebook** regroupant des intervenant·e·s expert·e·s sur la thématique du harcèlement sexiste en ligne et une victime de harcèlement sexiste en ligne.
- La rédaction et la diffusion d'une **lettre ouverte destinée aux réseaux sociaux** les interpellant sur leurs politiques de modération sexistes et défaillantes. Cette lettre diffusée sur le site web de la FCPF-FPS et ses réseaux sociaux a permis aussi d'interpeller et de susciter la réflexion du grand public.
- La rédaction et l'envoi de **revendications adressées à l'ensemble des personnalités politiques** compétent·e·s des différents niveaux de pouvoir et proposant des pistes pour lutter contre le harcèlement sexiste en ligne et sensibiliser aux enjeux de cette lutte.
- La production et la diffusion d'une capsule vidéo sur le site internet de la FCPF-FPS, sa page Facebook et son compte Instagram. L'objectif était de présenter deux pistes d'action concrètes à destination des femmes victimes de harcèlement sexiste en ligne pour donner un aperçu de la campagne et donner envie au grand public d'en apprendre davantage.

Deux publics en particulier étaient visés par la campagne :

- Le grand public sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette campagne s'adresse tant aux hommes qu'aux femmes, et ce, quelle que soit leur orientation sexuelle ainsi que leur identité et expression de genre ;
- Le public de professionnel·le·s issu·e·s du secteur psycho-médico-social en Fédération Wallonie-Bruxelles.

B. Support de campagne – Slogan et logo de campagne

Le slogan de cette campagne 2020 portant sur l'ampleur du phénomène du harcèlement sexiste en ligne et les pistes de réactions en tant que victime et témoin est le suivant « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! ». Cette phrase d'accroche se retrouve sur l'ensemble des supports produits dans le cadre du projet ce qui permet une certaine continuité et uniformité entre les supports de campagne.

Ce slogan est **clair**, **simple et efficace**. Ce slogan a pour objectif de/d':

- Donner envie à la·au citoyen·ne d'élargir ses connaissances sur le harcèlement sexiste en ligne
- Encourager le développement chez la le citoyen ne d'un esprit critique face à la problématique sociétale que constitue le harcèlement sexiste virtuel.

Le logo, quant à lui, représente la problématique étant donné qu'il est composé d'un smartphone et de deux smileys faisant référence au harcèlement.

C. Support de campagne – Six doubles planches BD

La campagne « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! » a été lancée le 29 juin 2020 avec une bande dessinée¹¹ composée de six doubles planches portant sur différents aspects de la thématique. Ainsi à

¹¹ Si vous souhaitez consulter les 6 doubles planches de bande dessinée en ligne, voici les liens vers Facebook (à noter que les planches sont aussi disponibles sous format pdf sur le site internet www.planningsfps.be):

PLANCHE 1: https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3043504049097427
PLANCHE 2: https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3048672275247271

PLANCHE 3: https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3054073451373820

partir du 29 juin, deux doubles planches par semaine étaient diffusées sur le site internet et les réseaux sociaux de la FCPF-FPS. Le format BD est une manière ludique d'appréhender une thématique en particulier. Ces planches BD ont porté sur les multiples enjeux du harcèlement sexiste en ligne et ont été produites en collaboration avec l'artiste Puff Of Aria¹². Chacune des planches aborde un enjeu sous forme de témoignage suivi d'explications :

- La première planche BD revient sur la définition du harcèlement sexiste en ligne ;
- La seconde évoque les conséquences sur les victimes de comportements harcelants ;
- La troisième porte sur le contexte sociétal patriarcal dans lequel s'inscrit la problématique des violences faites aux femmes ;
- La quatrième met l'accent sur l'importance du rôle que chacun e joue dans ce phénomène ;
- La cinquième évoque les différentes stratégies qui s'offrent aux victimes de harcèlement ;
- La sixième et dernière planche mentionne les diverses stratégies que les témoins de harcèlement sexiste en ligne peuvent adopter face à ces situations afin d'aider la victime.

Ces 6 doubles planches sont téléchargeables séparément en format pdf sur le site web de la FCPF-FPS. Un document reprenant l'ensemble des doubles planches est aussi téléchargeable en format pdf sur notre site internet.





PLANCHE 4 : https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3062663177181514 PLANCHE 5 : https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3068301306617701

PLANCHE 6: https://www.facebook.com/fcpf.fps/posts/3073448842769614

¹² Si vous souhaitez consulter son travail : https://www.facebook.com/Puff-Of-Aria-901312519950325/

D. Support de campagne – Dossier pédagogique

A la suite de la diffusion de ces 6 doubles planches BD, un dossier pédagogique¹³ a été rédigé et publié le 2 septembre 2020, majoritairement à destination des professionnel·le·s issu·e·s du secteur psycho-médico-social en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce support apporte une dimension didactique et pédagogique à la campagne en offrant des pistes de compréhension, et en offrant la possibilité d'approfondir ses connaissances sur la thématique du harcèlement sexiste en ligne. L'intéressée y trouvera une approche théorique de la notion de harcèlement sexiste en ligne, des définitions et un lexique, une partie sur le contexte dans lequel s'inscrit ce phénomène, une partie sur le schéma triangulaire que prend les situations de harcèlement en ligne (auteur – témoin, victime) ou encore un point sur l'auteur de harcèlement sexiste en ligne.

Ce dossier pédagogique est disponible en téléchargement en format pdf depuis le site internet de la FCPF-FPS (il existe une version avec un fond blanc et une version avec un fond coloré).





E. Support de campagne – Guide pratique pour lutter contre le harcèlement sexiste en ligne

La FCPF-FPS a aussi rédigé et imprimé un guide pratique en format A5 pour lutter contre le harcèlement sexiste en ligne¹⁴ sorti le 24 septembre 2020 à destination principalement du grand public.

Ce support est complémentaire aux planches BD et permet d'expliquer avec plus de précisions les enjeux de la problématique du harcèlement sexiste en ligne. Il met l'accent sur :

- Le contexte dans lequel s'inscrit le harcèlement sexiste en ligne ;
- Les pistes d'action à disposition des victimes et des témoins ;
- Le cadre légal belge, outil indispensable pour pouvoir faire appel à la justice si nécessaire.

¹³ Si vous souhaitez consulter notre dossier pédagogique :

http://www.planningsfps.be/SiteCollectionDocuments/DOSSIER%20PEDAGOGIQUE%20FINAL.pdf

¹⁴ Si vous souhaitez consulter notre guide pratique : https://www.planningsfps.be/product/guide-pratique-contre-le-harcelement-sexiste-en-ligne/

Ce guide a été imprimé en 3.000 exemplaires en format papier afin d'en garantir l'accès à un public précarisé dans un contexte de fracture numérique. Ces guides peuvent être commandées par e-mail ou par téléphone auprès de notre association (elles sont gratuites hors frais d'envoi). Ils peuvent également être téléchargés en format pdf depuis le site internet de la FCPF-FPS.

F. Support de campagne – Conférence en live Facebook

La FCPF-FPS a organisé une **conférence en ligne**¹⁵ en Live Facebook **le 13 octobre 2020** à 20 heures. Intitulée « Le harcèlement sexiste en ligne : quelles aides sociales et juridiques en Belgique ? », cette conférence était basée sur le témoignage d'une femme ayant été victime de harcèlement sexiste en ligne. Différent·e·s intervenant·e·s expert·e·s étaient présent·e·s : David Plisnier, coordinateur du projet SOPHIA (service de prévention et de soutien face aux situations de harcèlement), Miriam Ben Jattou, juriste et fondatrice de l'asbl Femmes de Droit – Droit des femmes et enfin, Catherine Goethals, assistante sociale au Service d'Assistance Policière aux Victimes de la Police de la Haute Senne. La FCPF-FPS était présente au live afin de modérer la conférence et de faire part de l'existence de sa campagne sur le sujet.

L'enjeu de cet événement en ligne d'interroger était le manque d'encadrement tant au niveau de la modération défaillante des réseaux sociaux qu'au niveau du cadre légal belge. En effet, à l'heure actuelle, il n'existe aucune loi encadrant strictement le harcèlement en ligne et, encore moins, le harcèlement sexiste en ligne. Nous avons également mis en avant d'autres services d'aide et de réorientation existants et pas toujours connus du grand public.



G. Support de campagne – Capsule vidéo

Une capsule vidéo¹⁶ a été produite et diffusée le 1^{er} octobre 2020 sur le site internet de la FCPF-FPS, sa page Facebook et son compte Instagram. La capsule présentant deux pistes d'action concrètes à destination des femmes victimes de harcèlement sexiste en ligne. L'objectif de cette capsule vidéo était de donner un aperçu des contenus et des supports produits dans le cadre du projet afin de donner envie au grand public d'en apprendre davantage sur la thématique.

¹⁵ Si vous souhaitez consulter notre conférence en ligne, cette dernière est toujours visible sur Facebook : https://www.facebook.com/fcpf.fps/videos/1250623528631355

¹⁶ Si vous souhaitez consulter notre capsule vidéo : https://www.facebook.com/fcpf.fps/videos/353690155819810

H. Support de campagne – Campagne d'affichage

Une campagne d'affichage en gares SNCB¹⁷ a été déployée du 14 au 27 décembre 2020. La campagne d'affichage a couvert le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles puisque les affiches ont été disposées dans 11 gares au total¹⁸ de Wallonie et de Bruxelles, correspondant à une centaine d'affiches. L'objectif était d'interpeller les usagères et les usagers des trains en renvoyant vers le site internet de la FCPF-FPS reprenant l'ensemble des supports produits dans le cadre de la campagne.

Il était primordial pour la FCPF-FPS de pouvoir proposer des actions concrètes de terrain dans un contexte sociosanitaire où toutes les actions ou presque, ont du se réaliser en ligne, notamment en pensant à notre public victime de la fracture numérique.

Ces affiches sont également disponibles en format .jpg et .pdf sur le site internet de la Fédération.





I. Support de campagne – Lettre ouverte à destination des réseaux sociaux

Une **lettre ouverte aux réseaux sociaux**¹⁹ a été rédigée et publiée sur le site internet de la FCPF-FPS, notre page Facebook et notre compte Instagram **le 22 décembre 2020**. A destination des réseaux sociaux, mais surtout du grand public, elle avait pour but de susciter la réflexion et d'interpeller les réseaux sociaux sur leurs politiques de modération sexistes et défaillantes.

¹⁷ Si vous souhaitez consulter notre affiche sur notre site internet : https://www.planningsfps.be/product/affiche-de-la-campagne-le-harcelement-sexiste-virtuel-cest-reel-pdf/.

¹⁸ Il s'agit des gares de Bruxelles-Central, Bruxelles-Midi, Bruxelles-Nord, Namur, Liège Palais, Charleroi-Sud, Ottignies, Verviers, Arlon, Libramont, et Tournai.

¹⁹ Si vous souhaitez consulter notre lettre ouverte : https://www.planningsfps.be/chers-reseaux-sociaux-a-quand-un-reel-engagement-pour-lutter-concretement-contre-le-harcelement-sexiste-en-ligne/.

J. Support de campagne – Interpellations politiques

Des revendications adressées à l'ensemble des personnalités politiques compétent·e·s des différents niveaux de pouvoir ont été rédigées et envoyées le 9 décembre 2020, proposant des pistes pour lutter contre le harcèlement sexiste en ligne et sensibiliser aux enjeux de cette lutte.

H. La communication et la notoriété de la campagne

Dossier de presse

Un premier dossier de presse présentant la genèse de la campagne, son slogan, ses objectifs a été envoyé le 29 juin 2020 La date d'envoi de ce dossier de presse coïncidait avec le lancement de la première double planche BD portant sur la définition du harcèlement sexiste en ligne. Un second dossier de presse mentionnant la genèse de la campagne, son slogan, ses objectifs et l'ensemble des supports pédagogiques produits dans le cadre de ce projet a été envoyé le 24 septembre 2020. Cette communication en deux temps autour de la campagne a permis de nombreux relais dans les médias.

Ces dossiers de presse ont été envoyés par e-mail aux différents médias belges, à de multiples acteurs appartenant au monde associatif, politique, social et culturel et à notre réseau de professionnel·le·s du secteur psycho-médico-social en Wallonie et à Bruxelles.

En parallèle de l'envoi aux médias belges francophones, ces deux dossiers de presse ont ainsi été envoyés via e-mail :

- Aux Centres de Planning familial des Femmes Prévoyantes Socialistes
- Aux Centres de Planning familial appartenant aux autres Fédérations de Centres de Planning familial en Fédération Wallonie-Bruxelles
- A l'ensemble des associations appartenant au réseau Solidaris
- Aux 9 régionales des Femmes Prévoyantes Socialistes actives sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Écoles de Promotion Sociale des FPS (Bruxelles, Charleroi, Hannut, Liège, Verviers, Waremme)
- Aux parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux associations reconnues dans le cadre de l'éducation permanente
- Aux mouvements de jeunesse actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles
- À l'ensemble des Centres Public d'Action Sociale wallons et bruxellois (CPAS)
- À l'ensemble des Centres psycho-médico-sociaux wallons et bruxellois (CPMS)
- À diverses autres structures pouvant être intéressées par la thématique du plaisir féminin comme les membres de la plateforme Abortion Right!, ceux de la plateforme EVRAS et plusieurs autres associations militant pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Relais divers de la campagne : Facebook, Instagram, sollicitations d'expertise, presse, etc.

Tant sur Facebook que sur Instagram, les supports produits dans le cadre de la campagne 2020 de la FCPF-FPS, ont suscité de l'intérêt tant de la part du grand public que du monde associatif et du secteur psychomédico-social. Ci-dessous, sont repris quelques statistiques montrant la diversité des profils de publics touchés par la campagne.

<u>Sur Facebook</u>, **le premier « teasing »** (image publiée en amont de la campagne invitant les gens à s'interroger sur la thématique traitée) a suscité 7 « like » et 2 partages. Le second a récolté 18 « like », 3

partages et 2 commentaires (« inclusion numérique ? », « féminisme ? »). Les partages ont émané de personnes lambda et non de structures associatives ou appartenant au réseau psycho-médico-social.

Le banner Facebook de la campagne « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! » a récolté 20 likes et 24 partages sur Facebook.

En parallèle des personnes ayant relayé la campagne sur leur page Facebook dans le cadre privé, **les structures qui ont relayé ce banner sont multiples et variées**. Nous pouvons identifier :

- CNE Commerce-syndicat des travailleurs du commerce
- Actions femmes CNE
- Centre liégeois de promotion de la santé CLPS
- Centre verviétois de promotion de la santé
- Espace Seniors
- Espace Seniors Mons-WAPI
- Centre Pluraliste familial
- Centre de Planning familial des FPS de MWP Mons/Tournai/Comines
- Questions Santé ASBL
- ASBL Awsa-BE

<u>Sur Instagram</u>, en ce qui concerne les planches BD, de nombreuses structures du monde associatif et du réseau psycho-médico-social ont « liké » les planches. Citons-en quelques-unes : Planningfamilialmarolles, FCPPF, Amnestybefr, Femmesfps. Toutefois, il s'agit davantage de personnes lambda qui ont « liké » les publications sur Instagram relatives aux planches BD. Par conséquent, ces planches ont permis de toucher un large public issu de milieux économiques, sociaux et culturels variés.

En ce qui concerne la publication annonçant la sortie du **dossier pédagogique**, en parallèle du grand public, plusieurs structures appartenant au monde associatif et psycho-médico-social l'ont « liké ». Citonsen quelques-unes : tpampbelgique (Touche Pas à Ma Pote), SidasolASBL, Feministe_femen. Cette publication Instagram a donc touché tant le grand public que les structures du réseau associatif et psychomédico-social.

En ce qui concerne la publication relative à la **capsule vidéo**, elle a été « liké » par Femmesfps et laisselesridestranquilles.

En ce qui concerne la publication relative au **lancement de la campagne d'affichage**, les 51 « like » émanent en grande majorité du grand public. Notons ausis que quelques structures comme le Conseil des femmes ASBL ou encore Solidaris ont liké cette publication.

En ce qui concerne la **publication relative à lettre ouverte aux réseaux sociaux**, la grande majorité des personnes ayant « liké » la publication provient du grand public.

<u>Au niveau des sollicitations d'expertise</u>, soulignons que suite à l'envoi des recommandations politiques relatives à la campagne, la FCPF-FPS a été sollicitée par plusieurs personnalités du monde politique. Etant donné que les revendications ont été envoyées en décembre, ces rencontres politiques permettant d'aborder la thématique du harcèlement sexiste en ligne et de présenter la campagne 2020, les outils produits et les revendications qui en découlent ont eu lieu début 2021. Plus précisément, le 18 janvier, l'équipe de la FCPF-FPS a rencontré Margaux de Ré, députée bruxelloise Ecolo, active sur les questions de harcèlement sexiste en ligne. Ensuite, le 25 janvier, la FCPF-FPS a rencontré Nadia Moscufo, députée

fédérale PTB, membre de la Commission Affaires sociales et Caitlin De Muer, attachée parlementaire présente en Commission Egalité des Chances. La campagne 2020 de la FCPF-FPS leur a été présenté dans un premier. Par la suite, le 22 février, la FCPF-FPS a rencontré le cabinet de Christie Morreale, ministre wallonne de la Santé, dans le cadre de la CIM Droits des Femmes qui se penchera les prochains mois sur 3 thématiques dont la lutte contre le sexisme dans l'espace public numérique. Suite à cette rencontre, le 26 février, la FCPF-FPS a été auditionnée dans le cadre de la CIM Droits des Femmes. L'occasion de présenter la campagne 2020 portant sur le harcèlement sexiste en ligne ainsi que les revendications en lien avec cette thématique. Ajoutons que suite à ces rencontres, des notes, des documents et des supports produits par la FCPF-FPS en lien avec les violences faites aux femmes et plus spécifiquement le harcèlement sexiste en ligne ont été transmis. La FCPF-FPS reste en contact avec ces personnalités politiques dans le but que nos revendications sont entendues.

<u>Au niveau de la presse</u>, La campagne a été relayée à **11 reprises** dans divers médias francophones (belges et français) :

- Sudpresse, « Hausse du harcèlement sexiste virtuel », 30 juin 2020.
- Lesoirmag.be, « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est réel! », 3 juillet 2020, https://soirmag.lesoir.be/310940/article/2020-07-03/le-harcelement-sexiste-virtuel-cest-reel (consulté le 15 avril 2021).
- Madmoizelle.com, « Comment aider une personne cyberharcelée », 17 juillet 2020, https://www.madmoizelle.com/harcelement-sexiste-internet-1059657 (consulté le 15 avril 2021).
- Pratiquesensante.org, « Belgique : Campagne 2020 : Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! », 25 juillet 2020, https://www.pratiquesensante.org/2020-07-25-01/ (consulté le 15 avril 2021).
- Emission Tendances première (radio La Première), Intervention en direct de David Plisnier, coordinateur du service Sophia et d'Eloïse Malcourant, chargée de communication à la FCPF-FPS sur la thématique du harcèlement sexiste en ligne.
- Sudpresse, « Le harcèlement sexiste virtuel, ça existe! », 29 août 2020.
- Rtbf.be, « Harcèlement sexiste sur internet : que faire, comment réagir ? », 2 septembre 2020, https://www.rtbf.be/lapremiere/emissions/detail_tendances-premiere/accueil/article_harcelement-sexiste-sur-internet-que-faire-comment-reagir?id=10573523&programId=11090 (consulté le 15 avril 2021).
- Femmesplurielles.be, « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est REEL! », 16 septembre 2020, https://www.femmes-plurielles.be/le-harcelement-sexiste-virtuel-cest-reel/ (consulté le 15 avril 2021). Cet article a également été publié dans le Femmes Plurielles version papier, magazine trimestriel des FPS, septembre 2020, p.8-9, https://www.femmesprevoyantes.be/wp-content/uploads/2020/09/FPS_Femmes-plurielles_aout2020_WEB.pdf (consulté le 15 avril 2021).
- Levif.be, « Le confinement a exacerbé le harcèlement sexiste numérique » (intervention de David Plisnier, coordinateur du service SOPHIA et mention de la campagne en fin d'article comme ressources), 18 septembre 2020, https://www.levif.be/actualite/belgique/le-confinement-a-exacerbe-le-harcelement-sexiste-numerique/article-normal-1334187.html (consulté le 15 avril 2021).
- La Libre, « Un guide pratique contre le harcèlement sexiste en ligne: "Il y a eu une augmentation car nous avons tous passé beaucoup plus de temps sur les réseaux sociaux" », 25 septembre 2020, <a href="https://www.lalibre.be/belgique/societe/un-guide-pratique-contre-le-harcelement-sexiste-en-ligne-il-y-a-eu-une-augmentation-car-nous-avons-tous-passe-beaucoup-plus-de-temps-sur-les-reseaux-sociaux-5f6cdc2b7b50a677fbd3a751."

2. Des sites d'informations sur les violences

L'une des missions de la FCPF-FPS est de lutter contre toutes les formes de violences. Si jusqu'ici, les projets et initiatives menées par l'ASBL portaient principalement sur les violences conjugales et intrafamiliales, ce champ d'action a été élargi en avril 2016 avec l'élaboration d'un site internet spécifiquement dédié aux violences sexuelles : www.infoviolencessexuelles.be. S'inscrivant dans la lignée des sites internet thématiques comme www.stopviolenceconjugale.be, www.infoviolencessexuelles.be met en avant la multiplicité de formes de violences sexuelles qui coexistent, visant ainsi à rompre l'amalgame courant : « violences sexuelles = viols ».

A. www.stopviolenceconjugale.be

Créé en 2012, le site internet <u>www.stopviolenceconjugale.be</u> partait du constat que la problématique des violences entre partenaires était de plus en plus mise en évidence, que la prise de conscience face à cette thématique était davantage valorisée, mais qu'un manque d'informations pratiques à destination du grand public était à déplorer.

L'objectif du site <u>www.stopviolenceconjugale.be</u> est de donner aux victimes, aux autrices·teurs et aux témoins de violences des informations précises et détaillées. De plus, les coordonnées de nombreux professionnel·le·s sensibilisé-·e·s et habilité·e·s à traiter la thématique des violences intrafamiliales y sont mentionnées.

Des cartes de visite reprenant l'adresse du site internet ont également été produites en 2012 et continuent encore aujourd'hui à être distribuées par la FCPF-FPS.

Dans le cadre du nouveau site internet de la Fédération lancé en février 2019, le contenu et la forme de ce site a été retravaillé afin de le compléter et de le rendre davantage accessible à toutes et à tous.

B. www.infoviolencessexuelles.be

Lancé en avril 2016, le site <u>www.infoviolencessexuelles.be</u> traite la thématique des violences sexuelles de manière large, à savoir tout acte lié à la sexualité et réalisé sans le consentement d'une personne. L'objectif de la démarche est de répondre aux diverses questions que peuvent se poser les citoyen·ne·s et les professionnel·le·s sur la thématique des violences sexuelles.

Afin de contribuer à libérer la parole sur ces thématiques, il semble, en effet, essentiel de conscientiser chaque citoyen·ne au fait qu'aucune forme de violence sexuelle n'est tolérable. En parler autour de soi et prendre conscience de la diversité des formes de violences constituent déjà un pas vers la déstigmatisation des violences sexuelles.

Le site porte sur les thématiques de l'attentat à la pudeur, du viol (en ce compris le viol conjugal et le viol de personnes mineures), de l'inceste, des formes spécifiques de violences sexuelles en contexte de conflit (viol comme arme de guerre) des violences liées à des coutumes (mutilations génitales féminines, mariages forcés), des violences sexuelles en contexte de migration, du harcèlement sexuel (le harcèlement de rue, le harcèlement sexuel à l'école, le harcèlement sexuel au travail et le revenge porn) et de l'exploitation sexuelle.

Le contenu de ces rubriques a été réalisé en collaboration avec des expert·e·s de terrain, spécialisé·e·s dans ces thématiques précises.

Une structure commune a été appliquée à chaque rubrique afin d'en présenter : une définition du type de violence sexuelle, « Qui est concerné ? », « Quelles conséquences sur la santé ? », et que faire « Sur le plan légal ? ». Les informations pratiques sont, quant à elles, déclinées en deux axes, eux aussi présents dans chaque rubrique : « Vers qui me tourner ? », regroupant les coordonnées de toute structure

d'accueil, d'aide et d'accompagnement active en la matière (tant pour les victimes, les autrices·teurs que pour les témoins de violences sexuelles) et « Espace pro », regroupant des outils, des textes, des études, permettant à chacun·e d'aller plus loin sur une thématique et, tout particulièrement, d'outiller les professionnel·le·s afin de les aider à mieux détecter d'éventuelles situations de violences sexuelles.

Une brochure explicative sur les différentes formes de violences sexuelles intitulée « Les violences sexuelles, c'est quoi ? » ²⁰ est également disponible depuis 2018.

Dans le cadre du nouveau site internet de la Fédération lancé en février 2019, le contenu et la forme de ce site a été retravaillé afin de le compléter et de le rendre davantage accessible à toutes et à tous.

3. Les actions de la Fédération en matière d'interruption volontaire de grossesse : interpellations, mobilisations et site internet www.jeveuxavorter.be.

En 2020, la FCPF-FPS a continué son travail de lobbying politique et d'information/sensibilisation du grand public à propos du manque d'avancées de la loi de 2018 concernant l'interruption volontaire de grossesse en Belgique²¹. Ce travail de lobbying et de sensibilisation est passé par l'élaboration de communiqués de presse, par la mise en ligne d'articles dans la rubrique « Le blog » du site internet de la FCPF-FPS ou encore par des rencontres et des échanges avec des personnalités politiques actives sur la thématique de l'avortement.

Pour rappel, début 2019, plusieurs partis politiques (PS, Ecolo-Groen, PTB-PVDA, Open VLD, DéFi, SP.A, MR) se sont réunis dans le but d'aboutir à un texte commun dépénalisant l'IVG et améliorant ses conditions d'accès. Ce dernier a été adopté par les député·e·s de la Commission Justice en première lecture le 27 novembre 2019 et en seconde lecture le 20 décembre 2019. Ce texte a fait l'objet en 2020 de 4 renvois devant le Conseil d'Etat en 2020. Et, avec sa montée au gouvernement, le CD&V a gelé ce dossier. Il s'agit d'un marchandage politique honteux que notre Fédération a dénoncé à plusieurs reprises via divers canaux de communication et actions de terrain.

D'abord, concernant l'élaboration et la diffusion de **communiqués de presse**, le 12 mars 2020, la FCPF-FPS a co-signé un communiqué de presse à l'initiative de la plateforme Abortion Right! dont la Fédération est membre intitulé « IVG : la Belgique doit franchir le pas, par respect pour toutes les femmes! » ²². Le 3 avril, la FCPF-FPS était également signataire d'un second communiqué de presse initié par la plateforme Abortion Right! intitulé « 30 ans après la dépénalisation partielle de l'IVG: quels enjeux pour l'accès à l'avortement? »²³.

Ensuite, **plusieurs articles traitant de la thématique de l'IVG ont été mis en ligne en 2020** dans la rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS (<u>www.planningsfps.be</u>). Ces articles, tantôt évoquent le manque d'avancées de la loi de 2018 relative à l'IVG en Belgique tantôt abordent la pratique de l'avortement dans les CPF-FPS en temps de pandémie :

²⁰ Retrouvez la brochure « Les violences sexuelles, c'est quoi ? » sur le site internet de la FCPF-FPS : https://www.planningsfps.be/product/les-violences-sexuelles-cest-quoi/.

²¹ Loi du 18 octobre 2018 relative à l'interruption volontaire de grossesse, abrogeant les articles 350 et 351 du Code pénal et modifiant les articles 352 et 383 du même Code et modifiant diverses dispositions législatives : http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018101503&table_name=loi.

²² Communiqué de presse « IVG : la Belgique doit franchir le pas, par respect pour toutes les femmes ! », site internet de la FCPF-FPS, https://www.planningsfps.be/ivg-la-belgique-doit-franchir-le-pas-par-respect-pour-toutes-les-femmes/.

²³ Communiqué de presse « 30 ans après la dépénalisation partielle de l'IVG : quels enjeux pour l'accès à l'avortement ? », site internet de la FCPF-FPS, https://www.planningsfps.be/30-ans-apres-la-depenalisation-partielle-de-linterruption-volontaire-de-grossesse-quels-enjeux-pour-lacces-a-lavortement/.

- 30/01/2020 : « L'avortement en Belgique : en route vers une réelle dépénalisation ! »²⁴.
- 29/04/2020: « Qu'en est-il de la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en temps de crise sanitaire », article basé sur l'interview de Manuela Da Palma, psychologue au Centre de Planning familial des FPS de La Louvière accompagnant les demandes d'IVG²⁵.
- 29/07/2020 : « Sur le dos et le ventre des femmes : le droit à l'avortement au cœur d'un chantage politique honteux »²⁶.
- 9/10/2020 : « La lutte pour le droit à l'avortement : un combat toujours d'actualité »²⁷.
- 22/12/2020 : « De l'Argentine à la Pologne : dur combat pour la légalisation de l'avortement »²⁸.

En outre, en juillet 2020, Frédéric Brichau, coordinateur du CPF-FPS « Willy Peers » à Namur a rencontré Eliane Tillieux alors députée fédérale PS. Eloïse Malcourant, chargée de communication ayant développé une expertise sur la thématique de l'avortement et portant les revendications de la FCPF-FPS en la matière, a aussi participé à cette rencontre. Un journaliste de *L'avenir* était présent à cette réunion afin de réaliser un article sur le dossier relatif à l'avortement. Une vidéo de sensibilisation a également été tournée par un travailleur de l'IEV pour ensuite être diffusée sur les réseaux sociaux d'Eliane Tillieux et relayée sur ceux de la Fédération. L'objectif de cette rencontre était de confronter les réalités de terrain aux enjeux politiques sur ce dossier.

Pour finir, notons que le 15 juillet²⁹ et le 28 septembre 2020³⁰, la FCPF-FPS a pris part à des **rassemblements** à Bruxelles revendiquant une réelle dépénalisation de l'avortement en Belgique qui passe notamment par la suppression des sanctions pénales à l'égard des femmes et des médecins en cas de non-respect des conditions strictes imposées par la loi dans lesquelles doivent se pratiquer les IVG en Belgique.

→ Le site <u>www.jeveuxavorter.be</u>

Outre le manque d'avancées de la nouvelle loi relative à l'IVG, nous constatons que, sur la toile ou ailleurs, les anti-choix utilisent la désinformation, la peur et la culpabilisation. En effet, le web est devenu un moyen de communication privilégié des anti-IVG. Certains sites internet prétendant fournir des informations fiables sur l'IVG tiennent en réalité un discours hostile à l'avortement (comme, par exemple, le site www.ivg.net et le site www.afterbaiz.com).

Face à la multiplication de ce genre de sites internet, il apparait primordial de développer des supports dans le but de contrer cette désinformation tels que la brochure « L'avortement » édité par notre association (voir ci-dessous) ou encore le site www.jeveuxavorter.be. Ce dernier a été créé en 2014 par notre Fédération de Centres de Planning familial. Ce site mentionne des informations complètes, fiables et pratiques sur le cadre légal belge, sur le déroulement de l'IVG, le suivi dans les Centres de Planning

²⁴ Rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS : <a href="https://www.planningsfps.be/lavortement-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-en-route-vers-une-reelle-depending-en-belgique-

²⁵ Rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS : https://www.planningsfps.be/quen-est-il-de-la-pratique-de-linterruption-volontaire-de-grossesse-ivg-en-temps-de-crise-sanitaire/.

²⁶ Rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS : https://www.planningsfps.be/sur-le-dos-et-le-ventre-des-femmes-le-droit-a-lavortement-au-coeur-dun-chantage-politique-honteux/.

²⁷ Rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS : https://www.planningsfps.be/la-lutte-pour-le-droit-a-lavortement-un-combat-toujours-dactualite-2/.

²⁸ Rubrique « Le blog » sur le site internet de la FCPF-FPS : https://www.planningsfps.be/de-largentine-a-la-pologne-dur-combat-pour-la-legalisation-de-lavortement/.

²⁹ « « Des servantes écarlates » dénoncent « l'instrumentalisation » politique de la loi IVG », *Le Soir*, 15 juillet 2020, https://plus.lesoir.be/313386/article/2020-07-15/des-servantes-ecarlates-denoncent-linstrumentalisation-politique-de-la-loiivg.

³⁰ « Journée mondiale du droit à l'IVG : manifestations à Bruxelles et en Wallonie », *Le Soir*, 28 septembre 2020, https://plus.lesoir.be/328014/article/2020-09-28/journee-mondiale-du-droit-livg-manifestations-bruxelles-et-en-wallonie.

familial ou encore les adresses d'endroits pratiquant l'IVG. Cet outil de communication a été développé après avoir constaté que les sites officiels comme www.belgium.be ou le site du SPF Santé Publique (https://www.health.belgium.be/fr/santé) ne mentionnaient pas des informations complètes et pratiques sur l'IVG.

Les objectifs du site www.jeveuxavorter.be sont d'/de :

- Offrir une information claire, fiable et sans jugement sur l'avortement (mention d'informations pratiques concernant les lieux où avorter, le coût d'une IVG, les différentes méthodes, le suivi, etc.);
- Permettre d'obtenir des réponses face à des situations concrètes ;
- Informer les professionnel-le-s : une rubrique spécifique leur est destinée, elle reprend des informations légales, des liens divers, des publications, etc.

Pour davantage d'informations, quant à la fréquentation du site <u>www.jeveuxavorter.be</u>, veuillez-vous référer à la partie « Présence sur le web ».

5. Les journées portes ouvertes des Centres de Planning familial des FPS

Depuis 2012, les Centres de Planning familial des FPS organisent chaque année une semaine « Journées portes ouvertes ». Cette semaine est l'occasion pour le grand public et le public de professionnel·le·s de (re)découvrir la manière dont fonctionne un Centre de Planning familial et de prendre connaissance de tous les services qui y sont proposés.

Les objectifs des journées portes ouvertes sont d'/de :

- Informer le grand public de l'existence des Centres de Planning familial des FPS;
- Permettre une visibilité des Centres de Planning familial des FPS quant à leurs actions, leurs valeurs et leurs combats ;
- Sensibiliser le grand public et les professionnel·le·s aux enjeux actuels rencontrés par les Centres de Planning familial des FPS et favoriser le travail en réseau.

En 2020, les journées portes ouvertes ont été organisées la semaine du 5 octobre au 9 octobre. En raison de la situation sanitaire, ces journées se sont déroulées sous format virtuel. La FCPF-FPS a donc soutenu ces journées en mettant en exergue tout au long de la semaine sur ses réseaux (site internet, page Facebook et compte Instagram) les équipes et les services des CPF-FPS via différents contenus (articles, podcasts, capsules vidéo...).

Chaque jour, un contenu traitant d'une thématique en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle a été produit et diffusé. Dans l'ordre :

- Un article présentant de manière générale les services proposés par les CPF et les adaptations en contexte covid accompagné d'une vidéo présentant les activités du CPF d'Erquelinnes ;
- Un podcast présentant le service MGF du CPF-FPS de Liège ;
- Un article présentant le service SOPHIA du CPF de Soignies ;
- Une capsule vidéo de présentation du CPF de Courcelles ;
- Et enfin, un article présentant l'Espace Rencontre du CPF de Tournai.

III. LA FCPF-FPS: FORCE DE REVENDICATIONS POLITIQUES

La FCPF-FPS défend ses valeurs par ses actions, mais aussi par sa présence lors de divers évènements et de manifestations. Elle fait également entendre sa voix lors d'interventions publiques et au moyen d'interpellations politiques. En tant qu'acteur social, politique et citoyen, notre Fédération est porteuse de revendications et réalise un travail de lobbying politique.

1. Mobilisations

Chaque année, la FCPF-FPS participe au festival « Les Solidarités » à l'initiative de Solidaris qui se tient sur le site de l'Esplanade de la Citadelle à Namur durant le dernier week-end d'août. Il s'agit d'une activité grand public permettant à la FCPF-FPS de visibiliser ses projets, ses actions, ses expertises ainsi que l'expertise en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle des Centres de Planning familial des FPS. Malheureusement, au vu du contexte sanitaire de 2020 lié au Covid-19, ce festival a été annulé.

2. Manifestations et mobilisations

Au vu du contexte sanitaire de 2020, la FCPF-FPS n'a pas eu l'occasion de prendre part à de nombreuses manifestations. Toutefois, soulignons que l'équipe de la Fédération a tout de même pris part à **4** manifestations/mobilisations en 2020 :

- Le 25/01/2020: Participation de la FCPF-FPS à une manifestation « Pour une sécurité sociale renforcée et justement financée » à Bruxelles aux côtés de Solidaris et de l'ensemble du réseau associatif de Solidaris.
- Le 08/03/2020 : Participation de la FCPF-FPS à la Marche mondiale des femmes à Bruxelles dans le cadre du 8 mars, journée mondiale de lutte pour les droits des femmes.
- Le 15/07/2020 et le 28/09/2020 : Participation de la FCPF-FPS a deux mobilisations à Bruxelles des « servantes écarlates » dénonçant le marchandage politique autour du dossier relatif à l'avortement en Belgique et demandant une réelle dépénalisation de l'IVG.

3. Interventions publiques

Etant donné le contexte sanitaire de 2020 lié au Covid-19, les membres de l'équipe de la FCPF-FPS n'ont pas eu la possibilité d'intervenir lors de colloques. Toutefois, la FCPF-FPS a répondu à de nombreuses sollicitations comme des interviews vidéos ou encore des entretiens dans le cadre de mémoire.

- Le 22/02/2020: Mise en ligne de deux vidéos créées par Solidaris, l'une portant sur le plaisir féminin, l'autre portant sur la contraception (vidéos où interviennent des influenceuses ainsi que des professionnelles du Centre de Planning familial de Namur - Réseau Solidaris). La FCPF-FPS est partenaire de ces vidéos.
- Le 07/03/2020: Présence de l'équipe du CPF-FPS de Verviers à un événement organisé dans le cadre du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, au Centre culturel de Verviers lors duquel le CPF-FPS de Verviers a proposé un atelier ludique pour échanger sur la thématique du plaisir féminin.
- Le 24/04/2020: Intervention d'Eloïse Malcourant, chargée de communication à la FCPF-FPS ayant développé une expertise sur la thématique de l'avortement, dans une vidéo réalisée par les FPS à propos de la pratique de l'IVG en centre de planning familial (contexte habituel // contexte covid-19).
- Le 01/06/2020 : Interview d'Eloïse Malcourant, chargée de communication à la FCPF-FPS ayant développé une expertise sur la thématique de l'avortement, pour un mémoire d'une étudiante

- en assistance sociale à l'Henallux « L'interruption Volontaire de Grossesse : une problématique sociale? ».
- Le 25/06/2020: Intervention d'Eloïse Malcourant, chargée de communication à la FCPF-FPS ayant développé une expertise sur la thématique de l'avortement, pour le mémoire radiophonique réalisé par trois étudiantes de l'IHECS portant sur les mouvements pro-vie et les mouvements pro-choix « D'une conception à l'autre » (l'enquête revient notamment sur les tentatives de désinformation sur ce thème de la part de militants dits "pro-vie").
- Le 15/07/2020: Intervention de Frédéric Brichau, coordinateur du CPF-FPS « Willy Peers » de Namur dans une capsule vidéo diffusée sur la page Facebook d'Eliane Tillieux (thématique : aborder le dossier IVG par le prisme d'une rencontre entre le politique et le terrain).
- Le 25/11/2020: Intervention d'Elena Diouf, chargée de missions à la FCPF-FPS, pour un podcast réalisée par des étudiantes de l'IHECS sur la situation des violences faites aux femmes en Belgique dans le cadre de la journée du 25 novembre (Media Mammouth de l'IHECS).

4. Communiqués de presse, dossiers de presse et cartes blanches/lettres ouvertes

L'équipe de la FCPF-FPS est à l'initiative de communiqués et de dossiers de presse. En parallèle des interpellations au nom de l'ASBL, notre organisation s'associe aussi à d'autres acteurs du monde associatif afin de co-rédiger et co-signer des communiqués, des cartes blanches et des lettres ouvertes.

Ci-dessous, **les 13 communiqués, dossiers de presse, cartes blanches et lettres ouvertes** de l'année 2020, sont répertoriés :

- Le 18/02/2020 : Lettre ouverte d'un collectif à l'initiative de Femmes de droit Droit des femmes co-signée par la FCPF-FPS intitulée « Inceste : protégeons les enfants ».
- Le 27/02/2020 : Dossier de presse co-rédigé avec les FPS autour du 8 mars, journée mondiale de lutte pour les droits des femmes. Ce dossier reprend notamment les activités organisées par les centres de planning familial des FPS dans le cadre du 8 mars.
- Le 06/03/2020 : Communiqué de presse de Solidaris et de son réseau associatif relatif au 8 mars, journée mondiale de lutte pour les droits des femmes intitulé « IVG, pensions, salaires, contraception... il y a encore du boulot ».
- Le 10/03/2020 : Communiqué de presse intitulé « IVG : la Belgique doit franchir le pas, par respect pour toutes les femmes! », co-rédigé et co-signé par plusieurs membres de la plateforme Abortion Right dont la FCPF-FPS.
- Le 14/03/2020: Carte blanche à l'initiative du Collectif Des Mères Veilleuses intitulée « Pour la libération de Rokia Traoré avec le soutien du chanteur sénégalais Youssou Ndour » et co-signée par la FCPF-FPS.
- Le 01/04/2020: Lettre ouverte initiée par « Stop féminicide » donc la FCPF-FPS est signataire destinée aux ministres de la conférence interministérielle droits des femmes à propos des revendications en matière de violences conjugales en période de confinement.
- Le 03/04/2020: Communiqué de presse intitulé « 30 ans après la dépénalisation partielle de l'IVG: quels enjeux pour l'accès à l'avortement? » co-rédigé et co-signé par plusieurs membres de la plateforme Abortion Right dont la FCPF-FPS.
- Le 06/04/2020: Communiqué de presse de Solidaris et de son réseau associatif relatif au 7 avril, journée mondiale de la santé intitulé « Journée mondiale de la santé : l'Etat social est LA solution face aux défis actuels ».

- Le 03/09/2020 : Communiqué de presse à l'initiative du CFFB dont la FCPF-FPS est signataire intitulé « Le droit à l'IVG pour toutes les femmes, c'est maintenant! ».
- Le 26/09/2020 : Communiqué de presse de Solidaris et de son réseau associatif dans la cadre du 26 septembre, journée mondiale pour l'accès à la contraception.
- Le 03/11/2020 : Carte blanche initiée par la Santé en lutte et co-signée par la FCPF-FPS intitulée « Les responsables politiques ne peuvent continuer à cautionner les violences policières ! ».
- Le 17/11/2020 : Communiqué de presse co-rédigé avec les FPS intitulé « Les violences faites aux femmes : stop à l'inaction politique ! ».
- Le 30/11/2020: Communiqué de presse de Solidaris et de son réseau associatif à l'occasion du 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le SIDA intitulé « Journée mondiale de lutte contre le SIDA : Solidaris rappelle que le virus circule toujours! ».

5. Interpellations politiques

En mars 2020, la FCPF-FPS a interpellé Eliane Tillieux, alors députée fédérale, concernant la thématique de l'accès à la contraception en période de confinement. En effet, en France, un décret en date du 15 mars autorisait les pharmaciens et les pharmaciennes à délivrer la pilule contraceptive aux femmes dans l'impossibilité de faire renouveler leur ordonnance sur simple présentation d'une ancienne ordonnance. En cas de perte des vieilles ordonnances, plusieurs solutions se présentaient : soit demander à la pharmacie habituelle de la patiente de retrouver une ordonnance scannée lors d'un précédent passage, soit contacter son ou sa médecin ou gynéco pour lui demander d'envoyer un duplicata de l'ordonnance perdue. Suite à la mise en place d'une telle mesure, la FCPF-FPS a interpellé Eliane Tillieux au nom de l'ensemble du secteur des Centres de Planning familial afin de savoir s'il était envisageable de mettre en place une mesure semblable en Belgique. Qui plus est, nous lui avons souligné qu'il était aussi pertinent de ne pas se limiter à la seule pilule contraceptive mais d'étendre cette mesure à un plus large panel de moyens de contraception.

La FCPF-FPS a également suivi les réflexions de la conférence interministérielle droit des femmes à propos de l'accès aux soins en période de pandémie. En effet, les associations et structures ayant une expertise en matière de violences faites aux femmes ont interpellé les ministres de cette conférence à propos de l'importance de l'accès aux services d'aide en matière de violences en période de Covid-19 et de la communication autour de l'existence de ces services. La FCPF-FPS a également attiré l'attention des ministres concernant l'accès à l'avortement en centre de planning familial en période de pandémie. Dès lors, durant les échanges entre les diverses structures et les ministres, la FCPF-FPS a souligné l'existence de plusieurs services développés au sein des Centres de Planning familial des FPS spécialisés en matière de violences intrafamiliales ainsi que la continuité de l'accessibilité à l'avortement en centre de planning familial en période de Covid-19.

En septembre 2020, la FCPF-FPS a de nouveau interpellé Eliane Tillieux, alors députée fédérale, concernant l'avancée du dossier relatif à l'avortement en Belgique. En effet, il avait été annoncé que ce dossier reprendrait à la rentrée parlementaire (septembre 2020) mais au vu des nombreuses sorties presse sur ce sujet (notamment de la part du CD&V) nous nous interrogions sur la tournure qu'allait prendre ce dossier.

Notons aussi que **dans le cadre de la campagne 2020 de la FCPF-FPS**, des revendications ont été rédigées et adressées au monde politique. Suite à cet envoi, la FCPF-FPS a été sollicitée par plusieurs personnalités politiques (voir à ce sujet le point relatif à la campagne 2020).

Par ailleurs, dans le cadre de l'implication de la FCPF-FPS dans la Plateforme EVRAS, cette dernière a rencontré en 2020 les différent-e-s ministres compétent-e-s en matière d'EVRAS. L'enjeu était de les sensibiliser au maximum afin qu'ils n'oublient pas l'EVRAS et qu'elle soit pensée de manière transversale. Nous avons rappelé le rôle de la Plateforme EVRAS et des Stratégies Concertées EVRAS, la nécessité d'avoir une base commune pour tous les professionnel·le-s de l'EVRAS ainsi qu'une budgétisation et un financement efficace et pérenne.

Différentes **lettres d'interpellation** ont également été transmises dans le cadre de la crise du covid-19 afin, d'une part, de garder un œil attentif à l'EVRAS en milieu scolaire en période de déconfinement et, d'autre part, de s'assurer que les animations EVRAS soient considérées comme « *nécessaires* » afin de permettre la venue de professionnel.le.s dans les établissements tout comme les visites dans les centres de planning familial.

Enfin, le protocole d'accord EVRAS a été longuement revu, révisé et actualisé en septembre 2020. L'objectif était de l'actualiser par rapport aux réalités des acteurs EVRAS, le protocole n'ayant pas été modifié depuis 2013. Il a été transmis et bien réceptionné par les ministres compétent·e·s mais n'a pas encore été signé (voir à ce sujet le point relatif à la Plateforme EVRAS).

IV. LA FCPF-FPS: PRÉSENCE SUR LE WEB & MÉDIATIQUE

 Les statistiques du site internet principal (<u>www.planningsfps.be</u>) et des sites web thématiques (<u>www.stopviolenceconjugale.be</u>, <u>www.jeveuxavorter.be</u> et <u>www.infoviolencessexuelles.be</u>)

Si nous prenons en considération la période s'étalant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, notre site web principal www.planningsfps.be a totalisé **72.863** visites soit, en moyenne, **6072 visites par mois ou encore 200 visites par jour.** Le site de notre association a cette année été moins consulté que les années précédentes. La FCPF-FPS s'interroge sur les causes de cette baisse et va se renseigner en 2021 sur l'efficacité du référencement de son site. En effet, en 2014, le site www.planningsfps.be a comptabilisé 101.625 visites, en 2015 il a été consulté à 209.546 reprises, en 2016 à 235.962 reprises, en 2017 à 276.753 reprises, en 2018 à 451.014 reprises et en 2019 à 481.560 reprises³¹. Cependant, sur une période de 5 ans, de 2014 à 2019, le nombre de visites sur notre site web a été multiplié par 4.

En 2020, **115.197 pages ont été vues** sur le site internet de la FCPF-FPS. Ce chiffre, lié au nombre de visites, est également moins important qu'en 2019.

En 2020, la durée moyenne des sessions était de **1'31 secondes**. Cette durée est sensiblement plus élevée qu'en 2019 où la durée était de 59 secondes. <u>Cette donnée est à souligner</u> : les personnes qui consultent le site internet de la FCPF-FPS prennent davantage de temps pour en explorer ses contenus. En 2016 et en 2015, la durée moyenne d'une session était d'une minute et onze secondes.

Tout comme en 2014, 2015, 2016, 2017 et en 2018 les deux rubriques les plus consultées sur le site de la FCPF-FPS en 2019 sont les dossiers « **Avortement** » (il s'agit du site thématique <u>www.jeveuxavorter.be</u>) et « **Contraception** ». Comme en 2019, le dossier « Ménopause » est passé devant le dossier « Violences conjugales » comme 3ème dossier le plus consulté³². Le dossier « **Violences conjugales** » (il s'agit du site thématique <u>www.stopviolenceconjugale.be</u>) constitue quant à lui le 4ème dossier thématique le plus consulté sur notre site web.

Plus précisément, concernant le classement des pages les plus consultées, en 2020, le dossier le plus vu est celui **relatif à la thématique de l'IVG** avec **16.820 vues** soit environ 46 vues par jour. En seconde position, la page la plus consultée en 2020 est le dossier thématique « **Contraception** » avec **11.595 vues** soit environ 32 vues par jour. On constate qu'en un an, les deux dossiers les plus consultés restent les même mais leur position a changé. Le dossier « **L'avortement** » a pris la première place et a renvoyé le dossier « **Contraception** » en seconde position. La troisième page du site la plus consultée en 2020 est le dossier thématique consacré à la **ménopause** avec **7.179 vues**. On retrouve ensuite la **page d'accueil du site** avec 6.635 vues et la page « **Nos centres** » avec 6.196 vues. Le dossier « **Violences conjugales** » arrive en 6ème position avec **4.547 vues** et le dossier « **Adolescence** » en 7ème place avec **2.283 vues**. Notons que la page de notre campagne 2020 « **Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL!** » a été visité **420 fois** entre le 29 juin 2020, date de lancement de la campagne et le 31 décembre 2020.

Ci-dessous, vous trouverez le classement des dix pages les plus consultées en 2020 :

- 1) Le dossier « Avortement » : 16.820 vues (14,6%)
- 2) Le dossier « Contraception »: 11.595 vues (10,07%)
- 3) Le dossier « Ménopause » : 7.179 vues (6,23%)

³¹ Il apparait aussi important de préciser qu'en 2014, le nombre de visites avait déjà doublé par rapport à l'année 2013.

³² En 2019, la rubrique « Ménopause » arrivait en 7^{ème} place des pages les plus vues avec 30.167 vues. En 2019, cette même rubrique a comptabilisé 7179 visites.

- 4) La page d'accueil du site internet : 6.635 vues (5,76%)
- 5) La page « Nos centres » : 6.196 vues (5,38%)
- 6) Le dossier « Violences conjugales » : 4.547 vues (3,95%)
- 7) La page « Centre de Planning familial Willy Peers » : 2.306 vues (2%)
- 8) Le dossier « Adolescence » : 2.283 vues (1,98%)
- 9) La page « Centre de Planning familial des FPS de Mons » : 2.147 vues (1,86%)
- 10) Le dossier thématique « Le viol Les violences sexuelles » : 2.070 vues (1,8%)

Notons qu'en 2020, étant donné la situation sanitaire liée à la Covid-19, la FCPF-FPS a communiqué à plusieurs reprises sur son site internet à propos de **la disponibilité des Centres de Planning familial des FPS** pour répondre à toute demande en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle. Pour ce faire, plusieurs images de couverture ont notamment été diffusées sur la page d'accueil du site web faisant elles-mêmes référence à un article sur le blog expliquant les modalités d'ouverture des Centres³³.

L'équipe de la FCPF-FPS a également rédigé en 2020 plusieurs articles dans la rubrique « Le blog » sur des thématiques liées à la situation de pandémie. Par exemples :

- L'article « Qu'en est-il de la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en temps de crise sanitaire ? »³⁴ publié le 29 avril 2020. Dans le cadre de la réalisation de cet article, une travailleuse du Centre de Planning familial des FPS de La Louvière accompagnant les demandes d'IVG a été contactée ;
- « En confinement, le phénomène de revenge porn explose »³⁵ publié le 20 avril 2020 ;
- « Covid-19 : Que faire lorsqu'on est confinée avec un partenaire violent ? »³⁶ publié le 19 mars 2020.

Qui plus est, les Centres de Planning familial ont également été sollicités en 2020 afin d'écrire des articles en lien avec leur pratiques professionnelles en situation de Covid-19 ou non. Par exemples :

- « Le couple face à la crise du Covid-19 »³⁷ rédigé par le Centre de consultations d'Erquelinnes et publié le 23 avril 2020 ;
- « L'EVRAS à destination des personnes avec une déficience intellectuelle »³⁸ rédigé par le Centre de Planning familial des FPS de Verviers et publié le 16 juin 2020.

La publication de ces articles démontre que notre association a continué à être active sur ses thématiques d'expertises tout en se raccrochant à l'actualité liée au contexte pandémique de 2020.

³³ « Covid-19 : dès le 18 mai 2020, les Centres de Planning reprennent progressivement l'ensemble de leurs services », rubrique « Le blog » du site www.planningsfps.be, 19 mai 2020, www.planningsfps.be/covid-19-a-partir-du-18-mai-2020-les-centres-de-planning-familial-reprennent-progressivement-lensemble-de-leurs-services/ (consulté le 12 avril 2021).

³⁴ « Qu'en est-il de la pratique de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en temps de crise sanitaire ? », rubrique « Le blog » du site www.planningsfps.be, 29 avril 2021, www.planningsfps.be/quen-est-il-de-la-pratique-de-linterruption-volontaire-de-grossesse-ivg-en-temps-de-crise-sanitaire/ (consulté le 12 avril 2021).

³⁵ « En confinement, le phénomène de revenge porn explose », rubrique « Le blog » du site <u>www.planningsfps.be</u>, 20 avril 2020, <u>https://www.planningsfps.be/en-confinement-le-phenomene-de-revenge-porn-explose/</u> (consulté le 12 avril 2021).

³⁶ « Que faire si on est confinée avec un partenaire violent ? », rubrique « Le blog » du site www.planningsfps.be, 19 mars 2020, www.planningsfps.be/covid-19-que-faire-lorsquon-est-confinee-avec-un-partenaire-violent/ (consulté le 12 avril 2021).

³⁷ « Le couple face à la crise du Covid-19 », rubrique « Le blog » du site <u>www.planningsfps.be</u>, 23 avril 2020, <u>https://www.planningsfps.be/le-couple-face-a-la-crise-du-covid-19/</u> (consulté le 12 avril 2021).

³⁸ « L'EVRAS à destination des personnes avec une déficience intellectuelle », rubrique « Le blog » du site <u>www.planningsfps.be</u>, 16 juin 2020, https://www.planningsfps.be/leducation-a-la-vie-relationnelle-affective-et-sexuelle-a-destination-de-la-personne-deficiente-intellectuelle/ (consulté le 12 avril 2021).

2. La page Facebook de la FCPF-FPS

Au 31 décembre 2020, la page Facebook de la FCPF-FPS comptabilisait **2.379 mentions « J'aime »** contre 1.819 mentions « J'aime » au 31 décembre 2019. Cela signifie que la page Facebook de la FCPF-FPS a récolté **560 mentions « J'aime » supplémentaires en 2020 par rapport à 2019 soit environ 47 nouvelles** mentions « J'aime » par mois. En 2018 et en 2019, notre page Facebook avait récolté une trentaine de mentions « J'aime » par mois. Nous pouvons donc déduire de ces données que la FCPF-FPS a amélioré sa visibilité sur Facebook en 2020.

A propos de l'alimentation de notre page Facebook, en fonction de l'actualité, notre équipe prévoit au minimum une publication par jour. A l'heure où les réseaux sociaux occupent de plus en plus de place dans le quotidien de chacune, la présence de notre association sur Facebook est essentielle afin de toucher un maximum de personnes issues de milieux économiques, sociaux et culturels variés ayant accès à internet. Vu la situation sanitaire de 2020, la FCPF-FPS a investi la sphère virtuelle avec notamment la mise en place d'un webinaire en live sur Facebook dans le cadre de la campagne 2020.

La page Facebook de la FCPF-FPS semble être relativement bien suivie par ses fans ainsi que par son réseau de partenaires (notamment via des « J'aime » et des partages de publications). Certains Centres de Planning familial faisant partie de la FCPF-FPS tiennent aussi à jour une page Facebook. C'est le cas du Centre de Planning familial des FPS de Charleroi, Centre et Soignies, du Centre de Planning familial des FPS de Verviers, du Centre de Planning familial des FPS de Mons, Tournai et Comines, du Centre de Planning familial des FPS de Libramont, du Centre de Planning familial des FPS de Tubize, du service SOPHIA (développé par le Centre de Planning familial des FPS de Soignies). Les Centres de Planning familial des FPS n'hésitent pas à « liker » et à partager les publications Facebook de notre Fédération.



La page Facebook de la FCPF-FPS permet, d'une part, de communiquer sur l'actualité liée à **nos thématiques d'expertise** et, d'autre part, de relayer les **projets réalisés** par notre équipe dont nos campagnes. En 2020, cela était notamment le cas de la campagne « Le harcèlement sexiste virtuel, c'est RÉEL! » qui a fait l'objet d'un banner Facebook et de nombreux partages (voir infra). Sur sa page Facebook, la FCPF-FPS relaie aussi les projets menés par les Centres de Planning familial des FPS comme les activités que ces structures organisent dans le cadre de la semaine portes ouvertes.

Plus spécifiquement, en 2020, notre Fédération a produit **plusieurs visuels** diffusés sur Facebook rappelant que les Centres de Planning familial des FPS restaient ouverts et disponibles pour répondre à toute demande en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle en période de pandémie Covid-19

(voir images ci-dessus et ci-dessous). Nos publications mentionnaient les consignes à adopter avant de se rendre au sein des Centres. Ci-dessous sont reprises deux images de couverture produites pour le compte Facebook de la FCPF-FPS (la première publiée le 25 mars 2020 et la seconde publiée le 18 mai 2020). Notons que ces illustrations sont envoyées à l'ensemble des Centres de Planning des FPS pour diffusion de leur côté.



3. La page Instagram de la FCPF-FPS

Le 19 juillet 2019, notre association s'est lancée sur le réseau social Instagram. En date du 12 mai 2021, **576 personnes et/ou structures** diverses se sont abonnées à la page de la Fédération. Lancé en 2010, ce réseau social permet de partager des photos et des vidéos. Il est également possible de commenter les publications ainsi que de « liker » ces dernières.

Citons quelques exemples de structures qui sont abonnées à la FCPF-FPS sur Instagram : la Fédération des centres pluralistes de planning familial, le Centre culturel d'Anderlecht, l'ASBL O'Yes, Laïcité Brabant Wallon, Le Conseil des femmes francophones de Belgique, La plateforme Prévention Sida, Paye Ta Contraception, Corps écrits ASBL, Collectif des femmes ASBL, Tout SEX'prime ASBL, Solsoc ONG, JeunesLGBTduLux, etc.

Notre Fédération de Centres de Planning familial a été particulièrement active sur le réseau social Instagram dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente 2020 (voir illustrations). En effet, les planches BD produites dans le cadre de ce projet ont été diffusées sur cette même page Instagram. Il en va de même pour tous les supports pédagogiques réalisés dans le cadre de ce projet.

Lorsqu'un article est publié au sein de la rubrique « Le blog » sur le site internet de la Fédération (www.planningsfps.be), sa promotion est quasiment systématiquement faite sur la page Instagram de notre ASBL (voir illustration ci-dessous). Une « story Instagram » est également réalisée en lien avec la publication.



Une publication est également réalisée tant sur Facebook que sur Instagram à l'occasion des journées mondiales en lien avec les thématiques d'expertises traitées par notre association (voir illustration cidessous). Une « story Instagram » est également réalisée en lien avec la publication.



Notons également que la présence de la FCPF-FPS sur Instagram a permis à notre association de communiquer sur l'ouverture et la disponibilité des Centres de Planning familial des FPS en temps de Covid-19 pour toute question en lien avec la vie relationnelle, affective et sexuelle ainsi que sur les consignes à adopter avant de s'y rendre (voir illustration ci-dessous).



Quatre centres de planning familial des FPS sont actifs sur Instagram : le service Sophia (du Centre de Planning familial des FPS de Soignies)³⁹, le Centre de Planning familial des FPS de Courcelles⁴⁰, le Centre de Planning familial des FPS de Charleroi⁴¹ et le Centre de consultations d'Erquelinnes⁴². Les Centres communiquent principalement sur les services qu'ils offrent au grand public ainsi que sur les supports qu'ils utilisent en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle.

4. Couverture médiatique en 2019 (hors campagne)

Ci-dessous sont reprises les différentes interventions dans les médias de la FCPF-FPS (y compris du Centre de Planning familial des FPS de Verviers et du Centre de Planning familial « Willy Peers » des FPS de Namur) durant l'année 2020 :

- Le 13/01/2020 : Intervention de Rémi Gueuning, coordinateur du CPF-FPS de Verviers dans un article publié dans L'avenir/Le jour de Verviers intitulé « Un test rapide et accessible du VIH ».
- Le 16/01/2020: Intervention d'Eloïse Malcourant, chargée de communication à la FCPF-FPS, dans un article publié dans Le quotidien du médecin intitulé « Une formation réalisée jusque-là a posteriori et sur le volontariat - En Belgique, l'IVG bientôt admise dans le cursus des généralistes ».
- Le 27/02/2020 : Interview pour le magazine Médor de Pascaline Nuncic, chargée de missions à la FCPF-FPS, à propos de la contraception masculine.
- Le 01/03/2020 : Article publié dans le magazine Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, intitulé « Pourquoi certaines femmes souffrent-elles d'un manque de désir sexuel? ».
- Le 10/03/2020 : Article en ligne publié sur rtbf.be intitulé « Dépénalisation totale de l'avortement : la société civile se mobilise ».
- Le 12/03/2020 : Article en ligne publié sur lalibre.be intitulé « Assouplir les conditions pour recourir à un avortement? La tension monte avant le débat ».

³⁹ Page Instagram de Sophia, https://www.instagram.com/sophia.harcelement/?hl=fr.

⁴⁰ Page Instagram du CPF-FPS de Courcelles, https://www.instagram.com/cpf.courcelles/?hl=fr.

⁴¹ Page Instagram du CPF-FPS de Charleroi, https://www.instagram.com/cpf.fps.charleroi/?hl=fr.

⁴² Page Instagram du Centre de consultations d'Erquelinnes, https://www.instagram.com/planning.familial.erquelinnes/?hl=fr.

- Le 23/03/2020 : Article en ligne publié sur rtbf.be intitulé « Trente ans après la dépénalisation de l'avortement, de "nombreux obstacles" subsistent pour la pratique des IVG ».
- Le 25/03/2020: Article en ligne publié sur rtbf.be intitulé « Coronavirus : les centres de planning familial assurent en priorité les avortements », intervention de Frédéric Brichau, coordinateur du Centre de Planning familial des FPS « Willy Peers » de Namur.
- Le 26/03/2020: Article en ligne "Les Grenades" publié sur rtbf.be intitulé « Comment le coronavirus affecte les avortements », intervention de Frédéric Brichau, coordinateur du Centre de Planning familial des FPS « Willy Peers » de Namur.
- Le 30/03/2020: Interview d'Eléna Diouf, chargée de missions à la FCPF-FPS, pour Amnesty International Belgique francophone, à propos des violences conjugales et intrafamiliales en contexte de confinement.
- Le 31/03/2020 : Article publié sur levif.be intitulé « L'avortement sous confinement : possible, mais plus compliqué ».
- Le 08/05/2020 : Article en ligne publié sur rtbf.be intitulé « CLIMAX, la série éducative et sexy dédiée au plaisir féminin », mention de la campagne 2019 "Les dessous du plaisir féminin".
- Le 27/05/2020 : Article publié dans L'avenir/Basse Sambre intitulé « Le centre Willy Peers n'a jamais fermé ».
- Le 01/06/2020 : Article publié dans le magazine Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, intitulé « Qu'en est-il de la pratique de l'interruption volontaire de grossesse en temps de crise sanitaire? ».
- Le 01/06/2020 : Article publié dans le magazine Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, en lien avec le syndrome du choc toxique.
- Le 13/06/2020 : Article dans publié Le Soir supplément étudiants intitulé « EVRAS à l'école, le parent pauvre », intervention d'Eléna Diouf, chargée de missions à la FCPF-FPS.
- Le 14/07/2020: Article publié dans L'avenir intitulé « Cadrer et faciliter le recours à l'IVG », rencontre entre Eliane Tillieux, députée parlementaire et Frédéric Brichau du CPF-FPS Willy Peers.
- Le 01/09/2020: Article publié dans le magazine Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, en lien avec les violences conjugales intitulé « La prise en charge des victimes de violences conjugales en Centre de Planning familial ».
- Le 01/09/2020 : Article publié dans le magazine Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, intitulé « Violences sexuelles en Belgique : un constat accablant ! ».
- Le 28/09/2020 : Article publié dans le magazine Femmes d'aujourd'hui autour du 28 septembre, journée mondiale pour la dépénalisation de l'avortement où la brochure relative à l'avortement rééditée par la FCPF-FPS en 2019 y est mentionné comme source.
- Le 16/11/2020 : Article publié sur dhnet.be intitulé « L'Hôtel de Ville sera illuminé en blanc et arborera le ruban blanc », intervention du CPF-FPS de Verviers.
- Le 21/11/2020 : Article publié dans Sudpresse intitulé « L'éducation à la vie affective : où en eston dans les écoles ? ».
- Le 01/12/2020 : Article publié dans le Femmes Plurielles, magazine trimestriel des FPS, intitulé « La lutte pour le droit à l'avortement : un combat toujours d'actualité ».
- Le 11/12/2020 : Article publié sur rtbf.be intitulé « Les agressions sexuelles se poursuivent pendant le couvre-feu ».
- Le 22/12/2020 : Article publié sur rtbf.be intitulé « Genre et santé mentale (2/3): le cumul des violences ».

V. LA FCPF-FPS: UNE REPRÉSENTATION SECTORIELLE ET POLITIQUE

Nous prolongeons nos missions et notre action par le biais de mandats et par notre participation active au sein de diverses plateformes et coordinations.

1. Partenariats

A. Site Love Attitude www.loveattitude.be

La Fédération des Centres de Planning familial des FPS s'associe régulièrement aux trois autres Fédérations de Centres de Planning familial présentes en Fédération Wallonie-Bruxelles⁴³ pour défendre les intérêts du secteur ou mettre en œuvre des projets spécifiques comme le site <u>www.loveattitude.be.</u>

Ce site internet a pour volonté de favoriser la prévention auprès des jeunes sur les questions qui touchent à la vie relationnelle, affective et sexuelle et de mettre en lumière l'ensemble du secteur des Centres de Planning familial (en Wallonie et à Bruxelles).

Ce projet a été mis en veille en 2020 en raison de la crise sanitaire. Il avait été en effet décidé, fin 2019, de faire appel à une instance externe pour accompagner les 4 Fédérations de CPF dans une évaluation approfondie du projet, tant sur le fond que sur la forme. Aucune évaluation de cette ampleur n'avait été réalisée jusqu'ici depuis les débuts du projet en 2006. Il semblait donc très important de pouvoir mettre le projet en pause pour se donner le temps de se questionner et retravailler les fondements du projet. La crise a repoussé ce processus d'évaluation à fin 2020. Accompagnées par le STICS, les 4 Fédérations ont commencé un long processus qui se terminera en 2021 et dont les objectifs sont de :

- Redéfinir les attentes et la vision des partenaires pour construire ensemble l'avenir du projet Love Attitude ;
- Définir un référentiel d'évaluation du projet sur base de critères/indicateurs partagés;
- Redéfinir la gouvernance du projet Love Attitude ;
- Retravailler l'adéquation des contenus sur du site par rapport aux objectifs poursuivis et au public cible.

A plusieurs reprises, depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, le site a été utilisé pour communiquer sur l'ouverture des CPF, l'adaptation de leurs activités et de leurs pratiques pendant la crise sanitaire. Ces diverses communications visibles sur la page d'accueil du site ont notamment permis de/d':

- Rendre visible le fait que les CPF sont restés disponibles notamment par téléphone et visioconférences ;
- Expliquer les adaptations, notamment au niveau de l'accueil et des consultations dites urgentes ;
- Expliquer les mesures (sanitaires et de sécurité) prises par les CPF et l'obligation du port du masque par les bénéficiaires ou de venir non-accompagné.e.s.

B. Moncontraceptif.be

Suite aux constats des acteurs de terrain que de nombreux contraceptifs (tels que l'anneau, le patch ou le diaphragme) sont peu connus du grand public⁴⁴ et que la pilule contraceptive est encore aujourd'hui le

⁴³ La Fédération Laïque de Centres de Planning familial (FLCPF), La Fédération des Centres Pluralistes de Planning familial (FCPPF) et la Fédération des Centres de Planning et de Consultations (FCPC).

⁴⁴ http://www.institut-solidaris.be/index.php/enquete-contraception, (p 12)

moyen de contraception le plus prescrit⁴⁵ (au détriment des autres contraceptifs qui sont peu abordés), O'YES et les quatre fédérations de centres de planning familial se sont rassemblés dans le projet « mon contraceptif » www.mescontraceptifs.be. Il s'agit d'une campagne commune d'information fiable et de qualité à propos de la contraception qui a été lancée en 2018.

Depuis le lancement de ce projet, la FCPF-FPS fait partie du comité de suivi dont l'objectif est de pérenniser et de faire évoluer les outils dont le site et la brochure.

En 2019, la brochure et le site internet <u>www.mescontraceptifs.be</u> ont été mis à jour. La brochure mise à jour a également fait l'objet d'une réimpression.

En 2020, quelques mises à jour en terme de lisibilité et de graphisme ont été réalisées, afin de rendre le site plus accessible. L'onglet concernant le contraceptif de la cape cervicale a également été supprimé du site, car peu accessible au grand public.

2. Plateformes et Groupes de travail

A. Plateforme EVRAS

La Fédération des Centres de Planning familial des FPS est membre de la Plateforme EVRAS depuis sa mise en place en 2012 afin de revendiquer la généralisation de l'EVRAS. Elle regroupe la Fédération Laïque des Centres de Planning familial (FLCPF), la Fédération des Centres Pluralistes de Planning familial (FCPPF), la Fédération des Centres de Planning et de Consultations (FCPC), Amnesty International, CHEFF (Fédération des jeunes LGBTQI+), le Centre d'Action Laïque (CAL), Latitude Jeunes, Arc-en-Ciel Wallonie, l'Université des Femmes, le Comité Belge ni Putes ni Soumises, le Centre Régional du Libre Examen et la Plateforme Prévention Sida.

En 2020, bénéficiant d'une conjoncture politique optimale, la Plateforme EVRAS a été fort active tant dans la poursuite de son travail de lobbying politique que dans la mise à jour du Protocole d'Accord EVRAS ainsi que dans la veille constante des enjeux de l'EVRAS en contexte de covid dans une optique constante de généralisation effective de l'EVRAS.

Rencontres Politiques

La Plateforme EVRAS a rencontré une série de ministres compétent·e·s en la matière entre fin 2019 et début 2020 : Caroline Désir (ministre de l'éducation en FWB), Bénédicte Linard (ministre de l'enfance et de la santé en FWB), Barbara Trachte (ministre-présidente COCOF promotion de la santé), le cabinet Morréale-Daerden (ministre de l'égalité des chances et des droits des femmes en Région Wallonne - ministre de l'égalité des chances en FWB), Valérie Glatigny (ministre de la jeunesse et de l'enseignement supérieur en FWB) et enfin Delphine Chabbert (députée à la région de Bruxelles-Capitale et à la FWB).

L'enjeu était de les sensibiliser au maximum afin qu'ils n'oublient pas l'EVRAS et qu'elle soit pensée de manière transversale. Nous avons rappelé le rôle de la Plateforme EVRAS et des Stratégies Concertées EVRAS, la nécessité d'avoir une base commune pour tous les professionnel·le·s de l'EVRAS ainsi qu'une budgétisation et un financement efficace et pérenne. Nous avons également réitéré à plusieurs reprises notre volonté que soit organisée une Conférence Interministérielle EVRAS (CIM).

⁴⁵ Actions de terrain de SIDA'SOS où des jeunes entre 15 et 30 ans ont partagé leurs préoccupations en matière de contraception.

Malgré des retours positifs et beaucoup de bonne volonté de la part des politiques, peu d'avancées ont réellement vu le jour. Seule notre rencontre avec Valérie Glatigny nous a permis d'intégrer l'EVRAS et ses enjeux de manière transversale à différents endroits du **décret relatif à la formation initiale des enseignants**.

EVRAS et Covid-19

Lettre d'interpellation aux ministres compétent·e·s

Dans le courant du mois de juin 2020, alors que les élèves retrouvaient doucement les bancs de l'école, la Plateforme EVRAS a souhaité interpeller les ministres afin de garder un œil attentif à l'EVRAS en milieu scolaire en période de déconfinement.

Le confinement ayant bousculé tous les repères et la santé socio-affective des jeunes, il semblait nécessaire de mettre à profit cette fin d'année scolaire pour retisser les liens et ouvrir un espace de paroles et d'échanges sur leur vécu durant ce confinement et pour que puissent s'exprimer les émotions et sentiments. Nous avons également rappelé la disponibilité des actrices teurs de l'EVRAS auprès des écoles et équipes pédagogiques.

Lettre d'interpellation à Caroline Désir pour la rentrée scolaire

La plateforme EVRAS a tenu à adresser un courrier à la ministre Caroline Désir à la fin du mois d'août afin de souligner l'ambiguïté qui ressort de la formulation liée aux incidences du code jaune sur le fonctionnement des écoles, en particulier pour la présence de tiers dans l'école ou les activités extramuros, et par conséquent des possibilités d'animations EVRAS pour les élèves du secondaire. Nous souhaitions que les animations EVRAS soient considérées comme « nécessaires » afin de permettre la venue de professionnel.le.s dans les établissements tout comme les visites dans les centres de planning familial. Il semble que cette demande ait été entendue malgré les annulations d'animations en fur et à mesure des semaines et de la dégradation de la situation sanitaire.

Révision du protocole d'accord EVRAS

Le protocole d'accord EVRAS a été longuement revu et révisé lors d'une journée consacrée à ce travail à Plateforme EVRAS, le 11 septembre 2020. Après plusieurs allers-retours avec les professionnel.le.s de première ligne, les modifications ont été validées par l'ensemble des membres de la plateforme. L'objectif était de l'actualiser par rapport aux réalités du moment, le protocole n'ayant pas été modifié depuis 2013.

Il a été transmis et bien réceptionné par les ministres compétent es mais n'a pas encore été signé.

B. Les Stratégies concertées EVRAS

En février 2018, la FCPF-FPS s'est impliquée au sein des Stratégies Concertées EVRAS dont l'objectif est de rassembler un réseau de professionnel-le-s œuvrant à la généralisation effective de l'EVRAS dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, en Belgique francophone.

Notre structure fait partie du comité de pilotage (CoPil) composé de représentants de secteurs/groupes d'acteur-rice.s, garants des productions, des réflexions et des actions menées et également du comité opérationnel (COpé) constitué de certains membres du CoPil, avec un rôle opérationnel de production de contenu et d'organisation des Ateliers Participatifs selon l'axe stratégique choisi.

En 2020, le chantier débuté en 2019 s'est largement poursuivi. D'ici la fin de l'année 2021, un cadre de référence commun devra être finalisé et transmis aux politiques. Afin d'y parvenir, les différents groupes de travail se sont activement mobilisés :

- Le comité opérationnel s'est réuni tous les 2 mois environ afin de constituer le plan et le contenu du cadre de référence. En 2020, le COpé a travaillé sur quatre points principaux : le choix de la terminologie, la clarification des termes employés, la structure du Guide et la système d'actrices teurs EVRAS
- Un travail important de récolte des paroles des jeunes sur leurs besoins et leurs attentes en matière d'EVRAS a été enclenché en 2019 et poursuivi en 2020.
- Des Ateliers Participatifs (AP) ont vu le jour afin de donner la parole aux actrices ters de première ligne et les inclure activement dans le processus de co-construction du cadre de référence.
- Le CoPil a validé les différents travaux du COpé et des groupes de travail.

En 2021, le travail des SC EVRAS portera surtout sur le contenu en tant que tel du guide, sur les thématiques à aborder par tranche d'âge et sur la finalisation du système d'actrices-teurs EVRAS.

C. La plateforme Abortion Right!

La plateforme « Abortion Right ! » lutte pour l'accès à l'interruption volontaire de grossesse partout en Europe et dans le monde. Cette plateforme a été mise en place en 2012 et regroupe 24 associations partenaires francophones et néerlandophones (voir la liste des membres de la plateforme sur www.abortionright.eu). Il s'agit principalement d'une plateforme active en matière de veille de l'actualité à propos de l'IVG en Europe et dans le monde. En effet, le site de la plateforme référence de nombreux articles en lien avec la thématique de l'IVG en Europe et dans le monde.

En 2020, la plateforme s'est principalement mobilisée afin d'interpeller les médias, le monde politique et le grand public sur le manque d'avancées de la loi de 2018 relative à l'interruption volontaire de grossesse en Belgique. En effet, cette loi ne consacre pas un réel droit des femmes à l'IVG en Belgique étant donné qu'elle maintient des sanctions pénales à l'égard des femmes et des médecins en cas de non-respect des conditions imposées par la loi dans lesquelles doivent se pratiquer les avortements. Soulignons aussi que ce texte maintient le délai légal dans lequel une IVG peut être pratiquée en Belgique à 12 semaines de grossesse ce qui entraine le renvoi d'environ 500 femmes par an aux Pays-Bas étant donné le dépassement de ce délai. Ce travail de sensibilisation s'est notamment reflété à travers la rédaction et la publication de deux communiqués de presse en 2020 interpellant sur la nécessité de reconnaitre l'IVG comme une réelle question de santé publique et comme un acte médical à part entière :

- Le 10/03/2020 : Communiqué de presse intitulé « IVG : la Belgique doit franchir le pas, par respect pour toutes les femmes! », co-rédigé et co-signé par plusieurs membres de la plateforme Abortion Right dont la FCPF-FPS⁴⁶.
- Le 03/04/2020 : Communiqué de presse intitulé « 30 ans après la dépénalisation partielle de l'IVG : quels enjeux pour l'accès à l'avortement ? » co-rédigé et co-signé par plusieurs membres de la plateforme Abortion Right dont la FCPF-FPS⁴⁷.

Notons qu'en 2020, la plateforme s'est aussi réunie afin d'échanger autour des projets menés par chacune des structures membres de cette plateforme.

⁴⁶ https://www.abortionright.eu/2020/03/11/communiques-de-presse-ivg-la-belgique-doit-franchir-le-pas-par-respect-pour-toutes-les-femmes/ (consulté le 12 mai 2021).

⁴⁷ https://www.abortionright.eu/2020/04/02/communique-de-presse-30-ans-apres-la-depenalisation-partielle-delinterruption-volontaire-de-grossesse-quels-enjeux-pour-lacces-a-lavortement/ (consulté le 12 mai 2021).

D. Stratégies concertées de lutte contre les MGF

La FCPF-FPS fait partie depuis 2016 des Stratégies concertées de lutte contre les mutilations génitales féminines (SC-MGF). Ce réseau mis en place en 2008 regroupe les actrices teurs de terrain actives ifs en matière de lutte contre les MGF.

La FCPF-FPS a rejoint ce réseau afin de soutenir l'action du Centre de Planning familial des FPS de Liège, membre du comité d'organisation des SC-MGF. Les principales actions communes s'organisent en cinq axes : la communication ; les échanges d'expertises et d'expériences ; la recherche ; les publications et le plaidoyer politique.

3. Mandats

Compte tenu de sa double mission en santé et en éducation permanente, la Fédération est amenée à occuper différents mandats au sein d'institutions et d'organisations de représentation en Région Wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles :

- CFFB (Conseil des Femmes francophones de Belgique);
- Conseil supérieur de l'éducation permanente ;
- Commission Paritaire 332;
- Fonds de formation Action sociale et soins de santé et Fonds Maribel social 332;
- SANTHEA (Association ayant pour buts la défense et la promotion d'une politique de santé basée sur la solidarité, l'égalité d'accès aux soins,...; la défense et la promotion des établissements et services de soins; la collaboration et les échanges d'information avec les mutualités; l'organisation d'activités scientifiques et de formations pour ses membres).
- UNIPSO (Union des Entreprises à Profit Social).

4. Groupes et comités d'accompagnement

La FCPF-FPS fait également partie de différents groupes et comités d'accompagnement en Région Wallonne et en Fédération Wallonie-Bruxelles :

- Groupe de travail AVIQ-Fédérations des Centres de planning familial;
- Comité d'entente des employeurs de la Commission Paritaire 332 ;
- Comité d'accompagnement relatif au site Internet Love Attitude ;
- Comité de suivi du projet Moncontraceptif.be.

VI. LA FCPF-FPS: UNE ASSOCIATION EN RÉSEAU

« L'union fait la force » : c'est pourquoi nous sommes en perpétuelle interaction avec la société civile qui nous entoure. Au quotidien, nous réfléchissons, (ré)agissons, militons, revendiquons aux côtés de nos collègues du secteur associatif.

Le réseau Solidaris

Solidaris, c'est aussi un large réseau d'associations et de mouvements d'action en santé et en citoyenneté.

Femmes Prévoyantes Socialistes : Les FPS sont un mouvement féministe d'éducation permanente, progressiste, laïque et mutualiste qui milite et mène des actions au quotidien pour favoriser l'égalité hommes-femmes et pour réduire les inégalités en matière de santé. www.femmesprevoyantes.be

Espace Seniors : Espace Seniors est un espace d'information et de formation, de participation et d'engagement, d'accompagnement et de défense des droits des seniors de plus de 55 ans. www.espace-seniors.be

Latitude Jeunes : L'Organisation de Jeunesse « Latitude Jeunes » propose une foule d'activités et d'informations pour les enfants et les jeunes de 3 à 26 ans. Accueils extrascolaires, séjours de vacances, plaines, ateliers, stages, animations scolaires, formations d'animateurs/trices,...www.latitudejeunes.be

ASPH: L'Association Socialiste de la Personne Handicapée développe des actions et des services visant à promouvoir et à satisfaire le bien-être des personnes handicapées par son intégration optimale dans la société. www.asph.be

FCSD: La Fédération des Centrales de Services à Domicile regroupe des services d'aide à domicile dans l'objectif de faciliter la gestion quotidienne des personnes ne pouvant se passer de soutien durant une période plus ou moins importante. www.fcsd.be

UN PASS DANS L'IMPASSE: Le centre de prévention du suicide et d'accompagnement « Un pass dans l'impasse » met différents services à disposition du public : suivi psychologique, accompagnement du deuil après suicide, soutien des proches de personnes suicidaires, consultation sociale, formations et sensibilisations ainsi que des interventions en milieu scolaire ou professionnel. www.lesuicide.be

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE SOLIDARIS : Service qui consiste à susciter, soutenir, organiser et coordonner des campagnes de promotion de la santé dans une optique de soutien du bien-être physique, psychique et social des personnes. www.solidaris.be

Et tant d'autres encore...

SOLIDARITÉ SOCIALISTE: Solidarité Socialiste est une organisation non gouvernementale de coopération au développement qui intervient en soutien aux projets locaux de développement dans 9 pays du Sud : Bolivie, Burkina-Faso, Burundi, Colombie, Guinée-Bissau, Maroc, Palestine, Sénégal et la RDC.

www.solsoc.be

FGTB: Le syndicat FGTB défend tous les travailleurs dans l'objectif d'agir pour une société plus égalitaire et plus solidaire. Par la concertation et la défense des travailleurs, la FGTB souhaite favoriser l'accès à l'emploi de qualité et égalitaire. www.fgtb.be

IEV: L'IEV est le centre d'études du PS (Institut Emile Vandervelde). Il se consacre à la recherche quant aux questionnements au niveau économique, social, politique, éthique, juridique,...que se posent le Parti Socialiste. www.iev.be

Conclusion et perspectives en 2021

L'année 2021 s'annonce tout aussi chargée et chamboulée que l'année 2020!

La FCPF-FPF demeurera sur tous les fronts :

- Soutien aux CPF dans la gestion du contexte sanitaire ;
- Travail continu de défense et de représentation du secteur auprès des pouvoirs subsidiant et de l'administration ;
- Défense constante de l'IVG dans les médias et auprès des politiques face à des anti-IVG de plus en plus présents ;
- Lancement estival de notre campagne 2021 d'éducation permanente sur comment les normes de beauté véhiculées sur les réseaux sociaux peuvent avoir un impact sur la santé des femmes ;
- Travail autour de notre nouveau nom ;
- Réflexion sur notre présence accrue sur les divers réseaux sociaux et la mise en place d'une newsletters ;
- ..

Annexe: Composition du Conseil d'administration et composition de l'Assemblée générale

Liste des membres du Conseil d'Administration au 24 juin 2021 :

ARTUS Cécile

BALDEWYNS Pierre

DAUBY Dominique

DELFOSSE Benjamin

DEOM Valérie

DEWULF Déborah

LEJEUNE Rebecca

MAXENCE Coline

PODEVYN Brigitte

SMETS Laurence

SOLAU Patrick

SPITALS Anne

THIRION Thomas

VAN ERPS Noémie

Liste des membres de l'Assemblée Générale au 24 juin 2021 :

ARTUS Cécile MAHOUX Philippe

BALDEWYNS Pierre MANSART Marie-Hélène

BRICHAU Frédéric MARTIN Annick BRUGGEMAN Marjorie MAXENCE Coline

CULOT Linda MIMOUNI Leïla
DAUBY Dominique PODEVYN Brigitte
DELFOSSE Benjamin SMETS Laurence
DEOM Valérie SOLAU Patrick

DEOM Valérie SOLAU Patrick
DEPOORTERE Dorothée SPITALS Anne
DESTREE Yvette THIRION Thomas

DEWULF Déborah VAN ERPS Noémie
DUPONT Danièle VAN SCHEL Pascale
GUEUNING Rémi VAN WERVEKE Philippe

LEJEUNE Rebecca WERRION Nadine

MACOURS Magali